

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3, No 18

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 29 SEPT., 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Le Conseil rejette l'intervention impérialiste

La Cité de Ste-Catherine, Ontario, demande à nos édiles d'adopter un résolution pour l'envoi de notre capital humain à la défense de l'Angleterre — M. l'échevin Malette fait une mise-au-point des plus justes en affirmant que nous n'avons rien à faire de l'autre côté

STE-CATHERINE SE DECOIFFE

Il est inévitable qu'une vaste campagne d'impérialisme déferle sur le pays pour enrégimenter le temps venu, la jeunesse canadienne qui devrait accourir à la défense de l'empire menacé.

La Cité de Ste-Catherine, Ontario, a fait parvenir à notre conseil la copie d'une résolution qui doit être adressée au Premier Ministre du Canada, M. King, dont le but ultime est l'intimidation afin d'engager le Canada dans un conflit qui ne le regarde pas.

Aussi M. l'échevin Mallette s'est-il levé pour protester contre cette campagne et cette tactique en affirmant que nous n'avons rien à faire de l'autre côté de l'Atlantique; de plus, il suggéra que l'on réponde dans le sens contraire de la résolution reçue.

Son Honneur le maire J.-A. Larin expliqua que l'on devait avant tout s'occuper de la défense de notre territoire sans songer à guerroyer à l'extérieur.

Si Ste-Catherine veut se décoiffer pour saluer les intérêts britanniques en Tchécoslovaquie, nous n'avons pas cependant à risquer notre peau et encore moins servir de chair à canon.

Nous donnons dans une autre colonne la traduction de cette résolution (Suite à la page 7)

CHOISI GERANT



M. CAMILLE DOUCET a été choisi par la Compagnie de l'exposition Gérant de l'Aréna pour la prochaine saison de hockey.

Notre concours se terminera lundi soir

Encore trois jours de travail et notre concours sera terminé — Tous les votes devront être apportés au bureau à cinq heures, lundi soir — Les vainqueurs seront connus dans notre édition de jeudi, le 6 octobre

LES PREMIERS PRIX

Le grand concours de La Gazette de Valleyfield se terminera lundi soir, à cinq heures, et tous les votes devront être parvenus à notre bureau à cette heure et à cette journée et les résultats du concours seront donnés dans notre prochaine édition du jeudi le 6 octobre.

Plus de quinze prix seront distribués à la fin de ce concours aux concurrents qui ont amassé le plus grand nombre de votes, tant par les abonnements que par les coupons des marchands. Les participants devront donc travailler arduement dans les derniers jours du concours pour s'assurer l'un des grands prix.

De plus, dix prix seront donnés pour porter le total à vingt-cinq. C'est un item qui vaut la peine d'être considéré sérieusement et il suffit de jeter un coup d'oeil sur le total des votes des concurrents pour réaliser la lutte serrée.

Nous laissons aux concurrents les mêmes avantages jusqu'à la fin du concours et ils auront le privilège d'amasser des votes sur les comptes au comptant ou payés d'avance ou les comptes dûs.

Les concurrents et leurs amis doivent s'efforcer d'acheter, si possible,

à l'avance pour augmenter le total de leurs votes.

On ne sait jamais ce que la dernière minute nous réserve.

Attention.

1. Tous les coupons de vote doivent être déposés au bureau de La Gazette de Valleyfield avant cinq heures, lundi soir, pour le décompte officiel de tous les votes. Les concurrents peuvent apporter, s'ils le désirent, leurs votes, samedi après-midi.

2. Les marchands ne distribueront aucun coupon après samedi midi.

3. Les vainqueurs seront proclamés dans notre édition de jeudi le 6 octobre.

4. Les 15 premiers vainqueurs recevront leur prix comptant, tel qu'annoncé par le gérant de notre concours.

5. La distribution des prix aura lieu jeudi alors que tous les chèques seront expédiés aux vainqueurs.

6. Tous les concurrents devront porter plainte au bureau avant samedi si le total de leur vote n'est pas exact tel qu'il apparaît dans l'édition de cette semaine.

(Suite à la page 11)

Les jeunes annoncent Salaberry-de-Valleyfield

La Chambre de Commerce des Jeunes distribuera dans tous les coins du Canada et des Etats-Unis un dépliant touristique inspiré de nos richesses naturelles les plus attrayantes

UNE BELLE INITIATIVE

La Chambre de Commerce des Jeunes vient de publier un excellent dépliant touristique qui met en valeur et en relief nos richesses naturelles susceptibles d'attirer le visiteur dans notre cité au cours de ses promenades annuelles.

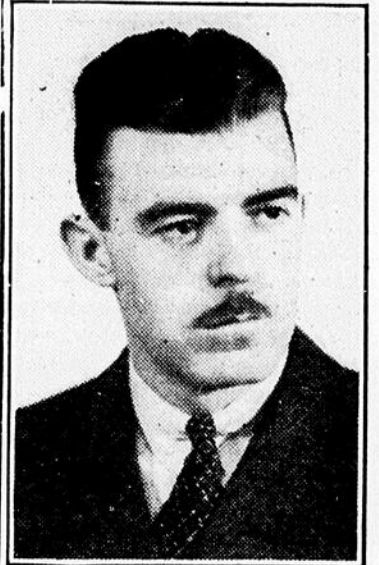
Le dépliant de Salaberry-de-Valleyfield se présente sous une forme très agréable et sa conception typographique reflète une allure moderne qui flattera l'oeil du voyageur

pour l'inviter à nous rendre visite.

D'une dimension de neuf pouces de longueur par quatre pouces de largeur, le dépliant se multiplie par douze si nous avons la curiosité de l'ouvrir dans sa forme complète. Salaberry-de-Valleyfield est à l'honneur dès la première page. Nous y voyons alors deux voyageurs dans un décor pittoresque à la recherche d'un itinéraire certain. A la gauche,

(Suite à la page 7)

ELU PRESIDENT



M. AIME LAURION, élu président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec au cours du Congrès tenu à Québec, samedi et dimanche.

Honneur à l'un des nôtres

La population de Salaberry de Valleyfield sera heureuse de connaître la récente nomination qui honore l'un des nôtres. Au Grand Congrès Annuel des Chambres de Commerce Cadettes de la Province, tenu à Québec, samedi et dimanche dernier, M. Aimé Laurion, Rédacteur-gérant de La Gazette de Valleyfield, a été nommé Président de la Fédération des Chambres de Commerce Cadettes de la Province.

Cette charge importante acceptée par M. Laurion est certes à l'avantage du progrès et de l'avancement social des Chambres de Commerce. Les Chambres des différentes villes peuvent se prévaloir de leur nouveau Chef et Valleyfield acquiert un facteur de publicité de la plus haute importance. Cette nomination est tout à notre honneur et la marche vers le succès sera accentuée par l'activité et le travail soigné du nouveau Président de la Fédération.

Le fait que les Chambres de Commerce de la Province comptent déjà au-delà de six mille membres ajoute une nouvelle marque d'honneur à cette nomination de l'un des nôtres. Le travail fourni dans le passé par M. Laurion est une garantie assurée du succès futur.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield par la voie de son Président adresse ses plus sincères félicitations au nouveau Président de la Fédération et elle formule pour lui des vœux de succès dans l'exercice de cette fonction honorable et aussi importante dans le domaine économique de notre Province.

(Communiqué du Président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, M. J.-L. Perron, qui assistait au Grand Congrès à Québec, accompagné de 15 délégués, membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.)

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD



Publié par
LA CHAMBRE DE COMMERCE
DES JEUNES DE VALLEYFIELD
en co-opération avec le
SYNDICAT D'INITIATIVES TOURISTIQUES

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 29 septembre, 1938

Les Chambres de Commerce des Jeunes

Chaque année, à l'occasion du Congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes, nous aimons dire notre sympathie pour ce groupement aimable comme la jeunesse elle-même et digne d'une attention d'autant plus grande que les membres de ces Chambres de Commerce seront bientôt appelés à manier les leviers de commande.

Au cours du banquet de samedi soir, il s'est dit beaucoup d'excellentes choses, qu'il nous plairait de souligner, si le temps et l'espace nous le permettaient.

En disant que les Chambres de Commerce sont avant tout des écoles de formation, M. le Président a classé celles-ci parmi les institutions sérieuses et utiles de notre époque. En effet, les associations de jeunesse qui méritent de vivre, ce sont celles qui étudient et préparent leurs membres aux luttes fécondes de la carrière. Tout groupement de jeunesse, aujourd'hui, devrait avoir son cercle d'étude, et pas seulement pour la forme.

Le conférencier, M. Louis Hudon, de la Maison Légaré, a causé très pertinemment des facteurs dont un juste équilibre fait le succès: l'étude, le travail, une ambition de bon aloi, un jugement trempé au creuset de l'expérience, la volonté (qui n'est pas opiniâtreté), la discipline personnelle, le sage emploi du temps, une préparation éloignée qui permet de profiter de toute occasion qui passe, etc.

L'honorable M. Adélar Godbout a insisté auprès des jeunes sur la nécessité du caractère. Puis il a dit en substance que l'outillage économique de cette province est à faire et que nos forces spirituelles seront plus facilement mises en valeur, lorsque notre organisation économique sera meilleure.

Une atmosphère canadienne-française remplissait manifestement la salle du banquet, bien qu'aucune provocation n'ait été lancée contre qui que ce soit. Il faut féliciter nos jeunes hommes d'affaires de cette attitude, qui est la bonne. Puissent-ils, en avançant sur les routes de la vie, garder ce sentiment national qui, loin de leur nuire, leur assurera un meilleur succès collectif, base normale et nécessaire du succès de chacun. Le plus vite on aurait fait litière de certains préjugés engendrés et entretenus par un colonialisme délétère, le mieux ce sera pour nos hommes d'affaires et pour tout notre peuple.

Espérons que nous aurons, enfin, une génération désireuse de rester elle-même et de se développer dans le sens de son histoire, seul moyen d'assurer le plein développement d'un type d'humanité, autrement dit, d'une race.

Allez vaillamment votre chemin, les jeunes. Vous offrez un sujet d'éducation au peuple dont l'avenir sera le vôtre.

Eugène L'HEUREUX,
(L'Action Catholique).

Témoignages de sympathie à la famille Clermont

Télégrammes. — Dr et Mme Bihaud; Campbell, MacLaurin Lumber Co. Ltd., M. Pierre Huguet, Mme R. R. Potvin et Mlle Potvin, Mme H. E. Comtois, M. et Mme Vincent Ostiguy; M. Augustin Langevin; famille Oscar Meloche; M. Philippe Marchand; M. et Mme A.-M. Lebel; M. Roger Amyot, M. Raymond Brault; Mme et Mlle Bélanger, M. Léon Gagné, Mme A. Fois, famille A. Drouin, M. et Mme E. Arbour, Hobbs Glass Co. Ltd., M. et Mme Royal Vigeant.

Fleurs. — Mme Paul Clermont et sa fillette Lise, Mme J.-O. Clermont, M. et Mme E. Lavimodière, Mlle Elianne Brossot, Dr et Mme John McDonald, le personnel de la Cie J.-O. Clermont Ltée, M. et Mme Gaspard Crépin, M. Lucien Faubert, M. et Mme Albert Leduc, Dalglish Lumber Ltée.

Bouquets spirituels. — RR. SS. Clarisses, Mlle Marguerite Ostiguy, M. Raymond Bélanger, Mlles Reine et Ursule Hainault.

Messes. — M. et Mme Jean Archambault, Mlle Fabiola Mailoux, M. et Mme Geo.-André Meloche, Mlle Louise Desjardins, Mme et Mlles Comtois, M. et Mme Romuald

Théorét, Mlles Simonne et Laurette Leduc, Mme Joseph Lebeau, M. et Mme Roma Bissonnette, M. et Mme Léo Choquette, M. et Mme Raoul Charette, M. et Mme Rodrigue Leduc, Dr et Mme Emile St-Onge, M. et Mme Médard Legros, Mlle Régina Clermont et famille, Mlle Thurber, M. l'abbé Geo. Simon, M. et Mme Albert Clermont, Mme Godfroi Leduc, famille A. Drouin, M. et Mme Ludger Codebecq, M. et Mme Oscar Cossette, Mme Paul Clermont, Mme J.-O. Clermont, Mlle Françoise Clermont, M. Jean-Marc Clermont, Mme Rolland Clermont, Mlle Florida Latour, M. Albert Leblanc, Mlle Yvette Leblanc, M. et Mme Gérard Bélanger, famille Hercule Marchand, M. et Mme Paul Tassé, Mme Aimé Chicoine, Mlle Hortense Mailoux, M. et Mme Vincent Ostiguy, M. et Mme Adélar Hainault, famille Anaclet Laberge, Mme J.-A. Prigent, M. Eudore Prigent, Mme W.-J. Marler, M. et Mme Gontran St-Onge, M. et Mme Lionel Leduc, Mlle Jeanne Beauchamp, M. et Mme Paul Viau, famille J.-W. Laberge, M. et Mme G.-A. Chicoine, M. Paul Cossette, M. et Mme Camille Doucet; M. et Mme J.-A. Gosselin, M. et Mme Olida Char-

Les mots qui vendent

Intéressante causerie donnée à la Chambre de Commerce cadette de Québec

M. G.-H. Payeur, directeur de la publicité à la Compagnie Légaré Limitée, était récemment l'invité d'honneur et le conférencier, à un déjeuner hebdomadaire de la Chambre de Commerce cadette, à l'hôtel Clarendon de Québec. Il a présenté, sous une forme personnelle et agréable, un travail très élaboré sur la publicité commerciale. Il a démontré, entre autres choses, que la publicité est aussi nécessaire au commerce que peuvent l'être, par exemple, un local et un personnel. De plus, il a prouvé qu'une publicité bien faite, loin d'augmenter le prix des marchandises, tend au contraire à le diminuer.

"La publicité dans le commerce," dit M. Payeur, "c'est une force qui au moyen de mots imprimés vend ou aide à vendre, construit une réputation et forme une clientèle. Partout où les hommes vivent, la publicité peut aiguiller les esprits, changer les coutumes, susciter des acheteurs et délier les bourses. La publicité est l'un des facteurs les plus essentiels des affaires modernes. Son importance dans tous les domaines n'a cessé de croître dans des proportions énormes. Combien de vastes entreprises doivent leur développement au pouvoir de la publicité?"

"La publicité est une force qui crée les affaires, dont on prouve chiffres en mains les résultats. Elle est aussi profitable et nécessaire pour le détaillant qui travaille seul que pour la manufacture employant des milliers de personnes. Elle est indispensable pour tout commerce, grand ou petit."

M. Payeur fait ici quelques comparaisons très intéressantes entre la vente et la publicité. Puis il poursuit.

"On entend parfois dire que la publicité oblige à vendre plus cher et que c'est elle qui la paie. C'est absolument la même chose que si l'on soumettait que la marchandise pourrait se vendre moins cher si l'on n'avait pas de loyer à payer ou de vendeurs à rémunérer; si l'on veut vendre en quantité, il faut un local, des vendeurs et de la publicité. Un marchand ou un manufacturier doit annoncer parce qu'il lui est impossible autrement d'atteindre et à un prix abordable tous les gens qu'il désire voir et à qui il voudrait parler; et les politiciens le savent. Il est bien entendu que plus un manufacturier veut vendre d'articles de la même sorte, plus il lui est facile d'en réduire le coût de fabrication et de vente. Il existe des milliers d'articles tels que livres, machines à additionner, automobiles, etc., qui ne pourraient se vendre aussi bon marché si la publicité ne pouvait en créer des ventes aussi nombreuses. Si la publicité est bien faite, elle facilite la vente, en augmente le nombre et diminue le prix."

bois, M. Arthur Lefebvre, Mlle Madeleine Lafortune, M. J.-Charles Leduc, famille J.-H. Duranleau, M. et Mme David Lynch, famille J.-D.-S. Tremblay, Mme et Mlles Bélanger, famille John Sullivan, Mme Lucien Dandurand, famille L.-P. Godbout, M. et Mme Gustave Marchand, M. et Mme Robert Besner, Mlle Gertrude Dugal.

La famille a également reçu de nombreux témoignages de sympathies.

JOUR D'ACTION de GRÂCES

**TAUX RÉDUITS
BILLET SIMPLE PLUS UN QUART
pour aller et retour**

ALLER: depuis vendredi midi, le 7 oct., jusqu'à 2 h. p.m. lundi, le 10 oct. — où il n'y a pas de trains dans l'après-midi du 7 oct., les billets seront acceptés dans ceux de l'avant-midi.
RETOUR: départ jusqu'au dernier train, mardi, 11 oct. 1938.

Pour prix des billets et informations, s'adresser aux agents.

J.-L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Valleyfield. Téléphone 488.

CANADIEN NATIONAL

Howick

Va et vient

M. et Mme Edmond Jodoin de St-Urbain, M. et Mme Emile Tessier de Montréal, ainsi que Mme Arthur Jeanneau de Howick, étaient de passage chez M. et Mme Rosa Cuillierier de Johnson City en fin de semaine.

De passage à Joliette ces jours derniers, M. Paul Tellier, M. et Mme Ernest Parayse et leurs enfants René, Jeanne et Hélène, tous de Howick.

Dimanche dernier, Mme Arthur

Jeanneau recevait la visite de M. et Mme Phidime Cuillierier ainsi que Mme Delvida Beaudin et sa fille Jeannine, et M. René Cyr.

De passage chez M. Zéphir Lamarre, dimanche dernier, M. et Mme Omer Gadoua, M. Adolphe Bourdeau, Mlle Alice Bourdeau de St-Chrysostôme, M. et Mme Zénonphile Bourdeau de Montréal, Mme Louis Desgroseilliers et ses deux filles, Alice et Lucille, ainsi que M. Dagenais de Ste-Martine et M. Laurin de Beauharnois.

PETITES ANNONCES

pour vous
TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc.
A votre service!



Pour des travaux

- DE -
broderie et d'étampage

s'adresser à
Mlle Hélène Bergevin,
116, Jacques Cartier,
Valleyfield
Tél. 404.

A VENDRE

Moulin à scie et à farine, enclos de bois et deux maisons, à vendre au complet ou séparément. S'adresser en personne seulement à M. Arthur Brault, Howick, Qué.

A VENDRE

15 arpents de terre boisée. Presque toute en érables Elvin. Téléphoner à 633 r 2, Athelstan, Qué.

ENCAN PUBLIC

Le 6 octobre, à 1h. 30

Howick
M. Camille Turcot

Moulin à foin, râteau, lieuse neuve, six pieds, deux semeuses, charue double, herse, grubber, paire de roulettes, arrache-patates, 2 wagons doubles, 1 rouleau, 1 sleigh double, 1 express, 1 pole, 1 carrosse, attelages et autres articles, 3 chevaux, 4 vaches laitières, 1 vache venant au lait en octobre, 3 taures d'un an, 3 veaux de l'année.

Couchettes, chaises, set de salle à diner, set de salon, bureaux, sofas, piano, lampe, vaisselle, poêle à l'huile et autres articles.

Le tout sera vendu sans réserve car M. Turcot abandonne la terre. Conditions données sur les lieux. Encanteur, M. DANIEL POIRIER

A VENDRE

A St-Chrysostôme, ancienne terre de M. Emilen Laberge, de 44 arpents, située à 2 milles d'Aubrey, terre toute cultivable et bonnes dépendances. A vendre aussi, un cheval. Pour cause de mortalité. S'adresser à Mlles Violette-Em. et Simone Laberge, Aubrey, Co. Châteauguay.

ON DEMANDE
Homme d'expérience désire emploi sur une ferme à l'année. Pour toute information s'adresser à Boîte 383, Huntingdon, ou Tél. 145, Huntingdon.

FILLE DEMANDEE

On demande une fille pour faire ouvrage de la maison. S'adresser à Hotel Central, M. Donat Bélanger, St-Louis-de-Gonzague, P.Q.

Torre à vendre ou à louer, située à Huntingdon, près de Ligne Télégraphique. 100 arpents de bonne terre; une partie en bois et pâturages. Bonnes bâtisses, le tout en bonne condition. S'adresser à M. ADRIEN LEBOEUF, Huntingdon-Ville

ou par lettre,
M. J. W. DESORMEAU
191, Galt, Verdun - Tél. York 3716

SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

AVIS

Toute rente seigneuriale doit être payée au bureau de Roger McGowan, Notaire, à Beauharnois, avant le 30 octobre prochain 1938.

On devra apporter son dernier reçu ou l'envoyer par la maille, avec le montant dû et de plus trois centins en timbres pour retourner le reçu.

Les rentes ne pourront être rachetées que le 29 septembre et les sept jours suivants (au bureau de Roger McGowan seulement).

Les chèques devront être acceptés, payables au pair à Beauharnois. — ROGER MCGOWAN, Agent. Beauharnois, le 21 septembre 1938.

AVIS SUCCESSION M. LANGEVIN

Avis est donné par les présentes à toute personne qui aurait des comptes à payer ou des redevances à réclamer à la succession Magloire Langevin de s'adresser à M. l'abbé Georges Simon, Evêché de Valleyfield, à compter de cette date jusqu'au 20 octobre.

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 3, No 18

Jeudi, le 29 septembre, 1938

Le Canada n'a rien à faire en Tchécoslovaquie

"La seule collaboration que nous accordons à l'Empire britannique, c'est une collaboration industrielle et commerciale," déclare le député de Bellechasse, M. Oscar Boulanger

Saint-Raphaël de Bellechasse, 27. "Le Canada n'a rien à faire en être certains, mesdames et messieurs, qu'aussi longtemps que le gouvernement King-Lapointe sera au pouvoir à Ottawa le Canada ne participera à aucune guerre étrangère. La seule collaboration que nous accordons à l'Empire britannique, c'est une collaboration industrielle et commerciale," déclarait dimanche le député de Bellechasse aux Communes, M. Oscar Boulanger, C.R., dans un discours qu'il prononçait à Saint-Raphaël, chef-lieu du comté de Bellechasse, à un grand raillement libéral.

Soyez filèles au parti libéral comme vos aïeux le furent à la France quand, après 1760, dans l'espérance de voir revenir la flotte française sur le fleuve, ils allumèrent des feux pour le guider, dit M.

Boulanger. Vous ne pouvez trouver un gouvernement plus sage, plus prudent et plus circonspect que celui qui dirige à l'heure actuelle MM. Lapointe et King. Nous n'avons pris aucun engagement envers qui que ce soit. Le Canada ne fournira pas un seul homme à l'Europe. Nous n'avons rien à faire en Tchécoslovaquie.

"Nous sommes une puissance industrielle et agricole. Nous serons une base industrielle pour l'Empire. Nous l'avons défendu ce pays autrefois et nous sommes prêts à le défendre encore. Les Canadiens français n'ont pas peur des balles. Mais nous n'avons rien à faire en Europe, rien en Tchécoslovaquie. Si nous avons l'avantage d'approvisionner l'Empire dont nous faisons partie, nous le ferons et nous y trouverons notre intérêt."

L'épreuve cycliste de la Garde Champlain

Elle aura lieu le 9 octobre et les inscriptions doivent être données pour le 3 octobre

La Garde Champlain est des plus actives. En effet l'on se prépare à la grande épreuve cycliste qui aura lieu le 9 octobre prochain. M. Daignault annonce qu'il y a déjà plusieurs inscriptions et que les entrées promettent de dépasser celles de l'an dernier.

Pour la course entre amateurs, il était tout joyeux d'annoncer la participation de Charlemagne Chatel, le gagnant de l'an dernier. Aussi se promet-il d'ajouter d'autres lauriers à ceux qu'il a déjà remportés. Robert Hallé a donné son inscription et n'est pas le dernier venu puisqu'il a déjà fait partie du club cycliste. Albert Mercier, un nouveau venu, fera une dure lutte aux au-

tres concurrents.

Dans la classe des débutants, mentionnons le nom de M. Emilien Jourdain qui se classa deuxième l'an dernier, et MM. Emilien Grenier, Léo-Paul Guertin et Charlemagne Thivierge, tous des nouveaux venus qui ont promis de faire une dure lutte à Jourdain.

Il n'y a que deux inscriptions à date chez les novices, celles de MM. Evariste Leblanc et Viateur Laframboise mais il est probable que d'autres donneront leur nom sous peu.

Il ne faudrait pas oublier la série de "sprints" ainsi que la dernière journée de l'inscription, le 3 octobre.

Richmond MONTPETIT,
Secrétaire du Comité des jeux.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Examens des Associations d'experts-comptables
Session d'octobre 1938

La prochaine session d'examens en vue de l'obtention de la "Licence en Sciences Comptables" ou de l'admission dans les Associations d'experts-comptables suivantes: l'Association des Comptables Agréés de la Province de Québec (C.A.), l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec (I.C.A.) et la Corporation des Comptables Publics de la Province de Québec, et à Québec, dans la salle du Comité des Bills Privés de l'Assemblée législative (No 54), les 24 et 25 octobre prochain, à huit heures et demie du matin. Les séances de Vérification et Contrôle auront lieu le matin, les séances de Comptabilité, l'après-midi.

Les licenciés en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal,

ainsi que les autres candidats des cours du soir et par correspondance qui remplissent les conditions exigées (examens primaire et intermédiaire, âge et cléricature) et qui désirent se présenter à ces examens sont tenus d'en avvertir immédiatement le Directeur de l'Ecole.

Les examens primaire et intermédiaire des cours du soir et par correspondance préparant aux examens d'admission dans les Associations d'experts-comptables, auront lieu aux mêmes endroits et aux mêmes heures. Les candidats à ces examens sont également tenus de s'inscrire sans retard.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le ou avant le 15 octobre prochain.

LES BRAVES AUX BUREAUX DU "SOLEIL"



Tel que nous l'avons annoncé dans notre édition de 5 heures, jeudi après-midi, THEO HAMEL est venu aux bureaux du "Soleil" où il a renouvelé son contrat avec les Braves de Valleyfield, l'un des huit clubs de la ligue Provinciale de hockey. L'ancien joueur de centre du club Anglo-Pulp, de la défunte ligue Railway-Paper, et premier compteur de la ligue Provinciale, l'an dernier, a été croqué sur le vif par

l'artiste du "Soleil" au moment où il signait le contrat que lui a présenté le gérant EMILE PERRON. Nos lecteurs remarqueront également, de gauche à droite: MM. ROMUALD THEORET et EMILE PERRON, respectivement directeur et gérant du club Valleyfield; EDMOND PICHE, rédacteur sportif du "Soleil", et M. DELPHIA SAUVE, député du comté de Beauharnois et président du Valleyfield.—(Le Soleil, Québec, vendredi 23 septembre 1938).

Imprudence d'un bambin

Le jeune Mario Primeau, âgé de 4 ans et fils de M. et Mme Victorien Primeau, du Village Billette, est mort dimanche soir, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield après avoir été frappé par l'automobile de M. Hugues Plante de St-Timothée qui se dirigeait vers Valleyfield.

L'accident est survenu vers les deux heures de l'après-midi et le jeune bambin succomba à ses blessures vers les six heures.

Le jeune Mario Primeau était à la gauche de la route quand il s'élança en avant de l'automobile pour traverser le chemin et rejoindre ses petits amis. L'automobile de M. Plante le happa au passage et l'enfant s'assomma sur le fanal gauche de la voiture pour tomber sur la chaussée.

Ramassé en toute hâte, il fut transporté immédiatement à l'hôpital où il succomba à ses blessures.

JOUR DE L'ASSOCIATION

Toutes les institutrices du district No 12 sont invitées à l'assemblée de l'A.C.I.R. le huit octobre.

M. l'abbé Grondin, aumônier, dira messe et prononcera une allocution à neuf heures, en la cathédrale.

Le programme se poursuivra ensuite à la salle paroissiale, fournissant des renseignements utiles et des moyens de perfectionnement professionnel.

Les portes seront ouvertes au public spécialement aux personnes que la cause intéresse.

La secrétaire

AURONS-NOUS LE CURLING?

Les travaux de l'installation de la glace artificielle avancent rapidement, mais rien ne laisse prévoir que nous aurons un curling près de l'Aréna de Valleyfield. Et pourtant l'occasion ne peut être plus belle! On nous assure qu'un groupe aurait

présenté des objections à la construction de ce curling puisqu'il ferait compétition à celui du Moco, et que les joueurs de curling ne seraient pas assez nombreux à Valleyfield pour l'entretien de deux clubs.

SIGNALÉZ 60

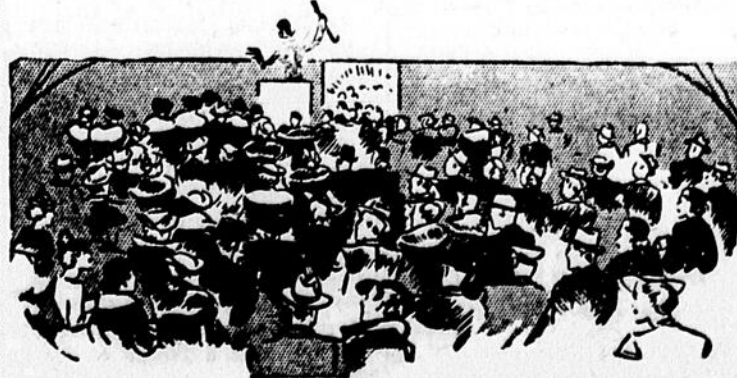
pour une petite annonce
dans votre hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield

RAPPELEZ-VOUS 4 insertions pour \$1.00

Emboîtez le pas à la suite de centaines de gens qui font usage avec satisfaction des petites annonces de

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD



Me J.-G. Laurendeau suggère l'abolition des chartes spéciales pour les cités et villes de la Province de Québec

Le Code Municipal de la province devrait subir certaines modifications pour la meilleure administration des cités et villes, déclare Me Laurendeau, avocat d'une grande expérience dans les questions municipales

(J.-G. LAURENDEAU, C.R., VALLEYFIELD)

Le régime municipal dans la province de Québec repose sur le code municipal, la loi des cités et villes ou des chartes spéciales pour un grand nombre de cités et villes.

Il serait trop long et peut-être peu intéressant et peu utile pour le commun des lecteurs de remonter à l'origine de notre législation en matières municipales. Qu'il nous suffise de mentionner qu'avant l'année 1840, nous n'avions pas, à proprement parler, de législation municipale. Il y avait bien certaines lois spéciales au sujet des chemins, des cours d'eau, de l'agriculture, etc., et dont la mise à exécution était laissée entre les mains de certains officiers spéciaux, tels que les grands voyers, les juges de paix, les inspecteurs, mais il n'existait pas de corps organisés, de système régulier d'autorités municipales. Cette organisation bien qu'incomplète, avait suffi, jusque-là, pour répondre aux besoins de nos campagnes, mais l'augmentation de la population, l'extension du commerce, de l'industrie et les progrès de l'agriculture et les besoins variés qui en découlaient rendaient nécessaire une organisation devenue indispensable et Lord Durham, dans son rapport sur le Canada suggéra, entre autres choses, comme essentielle au bien-être et au développement de la colonie, l'introduction d'un régime municipal. Or en 1840, le conseil spécial de Lord Sydenham qu'avait remplacé le gouvernement représentatif de 1791, dota le Bas-Canada d'un régime municipal mais cette loi, à la veille de l'Acte d'Union, paraissait fort suspecte aux sujets du Bas-Canada et l'on rapporte qu'un écrivain du temps avait même publié: "Défiez-vous de cette loi", "c'est une machine à taxer". La formule a fait fortune, a-t-on dit, et est même encore en vogue, quoiqu'avec raison dans bien des cas, toutefois. On est allé même dans certains cas à exiger, comme condition de son vote, que le candidat s'engageait à ne point taxer. En outre, cette loi avait le désavantage, aux yeux de la majorité de la population, de centraliser l'autorité, le gouverneur s'étant réservé maints pouvoirs.

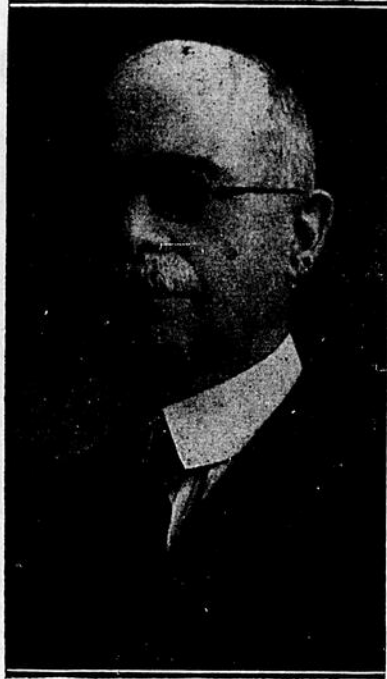
En 1845, par la loi 8 Vict. Chap 40, les townships et paroisses ont été érigés en corporation avec des maires et des conseillers. Il serait trop long dans cet article d'énumérer les différentes lois qui ont été passées de 1840 jusqu'à 1871, époque où notre code municipal est devenu en force et de faire une revue des diverses modifications et améliorations effectuées dans le cours des temps; elles ont abouti, en tout cas, à ce résultat, que nos lois municipales ont pu être codifiées et mises sous une forme condensée, à la portée du public, quelques années seulement après la mise en force de notre code civil en 1866.

Depuis la mise en force de notre code municipal (1871), il n'y a pas eu, à proprement parler, de modifications essentielles. Malgré les deux refontes qui en ont été faites et les amendements y apportés à peu près à chaque session, la constitution de nos corps municipaux est restée la même. On a eu surtout en vue d'adopter l'organisme aux besoins nouveaux, lui donner plus d'élasticité, mais d'un autre côté, on a soumis les corporations à un contrôle plus sévère.

Parmi les changements les plus importants notons le pouvoir donné aux conseils municipaux de mettre les chemins à la charge des corporations, ce qui a eu pour effet de les faire construire et maintenir en meilleur état, de mieux contrôler les emprunts et d'en limiter le chiffre, d'abolir les appels au conseil de comté, des décisions du conseil local et de la Cour de Circuit des décisions de conseil de comté. Personnellement j'aurais désiré le maintien de ce droit d'appel, car, je ne sache pas qu'il y ait eu beaucoup d'abus au sujet du nombre de ces appels, mais d'un autre côté, ce droit d'appel constituait une menace contre les conseils municipaux qui par parti-pris ou par intérêt mal compris, s'opposaient injustement à de réelle réforme quand ils se rendaient compte que leurs décisions étaient inattaquables; je pourrais citer des cas concrets sur ce point.

Bref, je suis d'opinion, après avoir suivi le fonctionnement de nos corps municipaux depuis au delà de cin-

L'auteur de l'article



ME J.-G. LAURENDEAU, Conseil du Roi, avocat maintenant retiré, suggère dans un article élaboré l'abolition de certaines chartes municipales autorisant des chartes spéciales pour les cités et villes.

quant à notre code municipal est de la bonne législation s'adaptant bien au besoin de nos campagnes. Nos conseils municipaux possèdent des pouvoirs assez étendus et jouissent d'une autonomie assez grande pour pourvoir à une bonne administration et répondre aux besoins des contribuables et à peu de frais. Le secret de leur réussite consiste dans le choix de "bons hommes." Dans les municipalités où l'esprit civique règne, où la politique est bannie des affaires municipales, et les élans sont mis de côté, l'ordre et la paix règnent et avec eux la prospérité et il me fait plaisir de dire que c'est la majorité des cas. Notre système est encore ce qui convient le mieux dans nos campagnes, et il s'agit en cela, comme en toute chose, d'éviter les abus qui sont après tout le fait des hommes.

Quant aux municipalités des cités et villes, lesquelles sont régies par la loi des cités et villes, avec en plus des chartes spéciales dans la presque totalité des cas, je suis d'opinion, avec d'autres avocats avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en parler, que les chartes spéciales n'ont pas leur raison d'être et devraient même être abolies. Est ce que les conditions sociales, économiques et finan-

(Suite à la page 6)

POURQUOI EMPRUNTE-T-ON A LA BANQUE?

★ ★

POURQUOI quelqu'un emprunte-t-il de l'argent? D'habitude, en vue de réaliser un bénéfice ou d'utiliser l'argent de quelque façon.

Qu'il soit cultivateur, éleveur, pêcheur ou industriel, qu'il exploite une mine ou une concession forestière, jamais un emprunteur ne demande à une banque une avance sur laquelle il paie des intérêts, sauf en vue de faire un profit supérieur à ces intérêts.

Chaque dollar canadien représente de la richesse tangible, déjà existante, ou des salaires payés pour services rendus.

On pourrait dire que l'objet de chaque dollar canadien qui est émis est de produire de la richesse, de payer des salaires et de rechercher un profit.

Il arrive parfois que des dollars empruntés ne laissent temporairement qu'une dette—peut-être avez-vous déjà essuyé une perte par suite de la sécheresse ou de quelque autre calamité naturelle. Mais, grâce à une meilleure saison, à des prix plus élevés et à l'amélioration des affaires, le perdant a des chances de se refaire.

"J'emprunte \$1,000 à la banque et je lui paye des intérêts parce qu'elle me rend un service", disait quelqu'un, qui ajoutait:

"Pourquoi j'emprunte \$1,000?"

"Pour m'en servir dans une opération commerciale et réaliser un bénéfice."

"Mon opération menée à bien, je rembourse mon emprunt, après avoir encaissé un profit, mettons, de \$100, que je dépose à la banque."

"La banque a maintenant ses \$1,000, plus les intérêts, et j'ai \$100 que je ne possédais pas auparavant."

"Multipliez cet exemple par un grand nombre d'emprunteurs et par un grand nombre de jours, et vous vous rendez compte de ce qui se passe, pendant toute l'année, dans le monde des affaires."

La banque n'a rien de mystérieux.

Un marchand emprunte à la banque et cela lui permet d'acquitter rapidement ses factures, de bénéficier de certains escomptes et de partager avec ses clients l'économie ainsi réalisée.

Un petit cultivateur ayant une vingtaine de porcs emprunte \$50 pour acheter du fourrage. Il paie \$1.75 d'intérêts et vend ses porcs \$100 de plus que s'il les avait apportés plus tôt au marché. Il fait un profit de \$48.75. C'est là une histoire vraie. En voici une autre.

Un grand éleveur de porcs, qui a payé \$100 d'intérêts pour les mêmes fins, nous informe qu'il a réalisé un bénéfice de près de \$2,000.

Ce sont là des exemples des services que rend chaque jour, au Canada, le crédit bancaire en mettant en oeuvre le crédit individuel.

Que désigne-t-on par le mot argent?

Des pièces de monnaie, des billets de la Banque du Canada, des billets de banque, des dépôts.

Les banques à charte émettent maintenant leurs billets à concurrence de 85% de leur capital versé. Cette proportion est réduite d'année en année et le droit d'émission de la Banque du Canada s'étend à mesure.

Les billets de la Banque du Canada sont de l'argent, de la monnaie légale. Les billets et les dépôts de cette Banque sont garantis (30 juillet 1938) par une couverture de 56.26% en monnaie ou lingots d'or et d'argent et en change étranger.

Les billets des banques à charte sont aussi de l'argent: ce sont des promesses de payer, et chaque dollar est gagé sur plus de vingt dollars d'actif. Ils sont rachetables à demande et en espèces.

Votre dépôt dans une banque à charte, c'est aussi de l'argent, puisque vous pouvez vous en servir pour acheter des choses. C'est le fruit de votre travail, de votre production et de vos économies. Il est remboursable en espèces. Vous pouvez tirer des chèques sur votre dépôt. Lorsque votre chèque passe à la chambre de compensation, il est honoré par la banque sur laquelle il est tiré.

Vos dollars canadiens sont d'utiles facteurs dans un système qui produit de la richesse pour le pays tout entier.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

OPR

St-Chrysostôme

M. Roger Tessier de Montréal chez Mlle Gabrielle Laroche.
Mlle Julien de Valleyfield passe la fin de semaine chez son amie, Mlle Mariette Folsy.
M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers, Mlle Juliette Bigras

ont rendu visite à MM. et Mmes Roméo et Francis Guérin.

Une équipe d'hommes de la Shawinigan Power travaille à l'installation de la lumière électrique dans le rang St-Jean-Baptiste.

Mlle Yvette Boileau de Hemmingford, en visite chez sa soeur, Mme Antonio Boyer, dimanche dernier.

Le Quatuor Cécilien

Le Quatuor Cécilien fondé au cours de l'été par M. Irénée Tessier de cette ville a pour but de propager le goût de la bonne musique. Musique classique, Religieuse, Populaire, et musique de chez nous qui comprend, nos chants Canadiens et Français formant le répertoire du Quatuor.

Ce Quatuor Cécilien déjà riche en activités fructueuses se compose comme suit: 1er ténor, M. Pierre-Henri Tessier; 2ème ténor, M. Irénée Tessier; 1ère basse, M. Oscar Lolselle; 2ème basse, M. Aldéric Plouffe.

Tous sont des chapitres accomplis que vous entendrez avec plaisir. Plusieurs les ont entendus et dimanche le 18 septembre le Quatuor se rendait à Ormstown pour chanter un salut à l'occasion des quarantes heures dans cette paroisse. Ils furent reçus par M. le Curé

Delage, par M. le Dr Jean Louis Moreau, résidant actuellement à Ormstown et Ancien Organiste de l'Eglise St-Henri de Montréal. M. le Dr J.-L. Moreau touchait l'orgue.

Le Quatuor Cécilien était accompagné en la circonstance de M. Gabriel Déglise, Baryton, et Directeur du Corps Athlétique de la Compagnie 27 des Zouaves pontificaux Canadiens de Valleyfield. M. Déglise se fit entendre dans son répertoire plaisant au Fresbytere.

Leblanc-Blouin—A Jousard, Alberta, le 29 août 1938, a été célébré le mariage de M. Almer Leblanc, fils de M. Alfred Leblanc de Ste-Agnes-de-Dundee, à Mlle Jeanne Blouin de Jousard, Alta. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-A. Normandeau, curé paroissial, autrefois de Beauharnois.

Sirop Pulmonaire Perron

Affections des Bronches et des Poumons
Soulage et Guérit
Rapide, Toux, Rhumes
Grippe, Bronchites.

EN VENTE A
LA PHARMACIE

J. L. Perron, B.Ph., L.Ph.
Pharmacien - Chimiste,
229, rue Victoria, Tél. 398,
VALLEYFIELD, QUE.

Des taux d'électricité moins élevés et une commission du service civil

La Fédération des Chambres de Commerce a clôturé son congrès, dimanche, après l'adoption de plusieurs résolutions — Les taux d'électricité, le tourisme, les boulevards, etc. — Une commission pour la Voirie — Un banquet réunit les délégués et leurs invités

LE SUCCES DU CONGRES

M. Aimé Laurion, journaliste et rédacteur à "La Gazette de Valleyfield," a été élu dimanche après-midi, président de la Fédération des Chambres de Commerce cadettes de la province de Québec. M. Laurion remplacera M. Paul Audet, de Québec, à la tête de cet organisme qui a tenu son troisième congrès annuel à Québec, samedi et dimanche.

Parmi les résolutions qui ont été adoptées, les principales sont: une demande au gouvernement provincial pour prendre des mesures efficaces à la réduction des taux de l'électricité en donnant des pouvoirs plus étendus à la régie provinciale; demande d'établissement d'une commission provinciale du service civil; demande au gouvernement provincial d'augmentation des octrois en faveur du tourisme et de favoriser l'établissement et le maintien des Syndicats d'Initiatives Touristiques; créer des boulevards régionaux appelés à devenir des routes purement touristiques; une application plus large et plus facile d'accès des conventions collectives, à condition cependant que ces conventions soient mises en vigueur telles qu'acceptées par les parties contractantes qui les ont librement signées; demande d'une commission d'enseignement technique, etc.

La Fédération a également adopté une résolution recommandant la formation d'une commission compétente pour l'administration de la voirie et que cette commission ait son propre budget. De plus, la commission sera responsable au ministère duquel elle dépendra et à la Législature.

Plusieurs résolutions ont également été adoptées en faveur de la région de l'Abitibi, tel que révision des taux de transport entre cette région, Québec et Montréal, les taux actuels favorisant Toronto au détriment des deux premières villes, cette révision à être effectuée le plus tôt possible, application de la loi du logement en Abitibi, demande d'un poste émetteur à la Société Radio-Canada, etc.

L'Ouverture

Le congrès s'était ouvert samedi sous la présidence de M. Paul Audet. Plusieurs centaines de délégués représentant les Chambres de Commerce cadettes, de tous les districts de la province ont pris part à ces importantes assises commerciales et industrielles. Le congrès a été tenu au Château Frontenac.

A la séance d'ouverture, samedi après-midi, M. François Fortier, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, a souhaité la bienvenue aux congressistes puis Son Honneur le maire de Québec, M. le Chevalier Lucien Borne a offert l'hospitalité de la ville aux délégués.

Discours présidentiel.

Immédiatement après, M. Paul Audet, président de la Fédération, a fait une revue des activités des Chambres de Commerce pendant l'année écoulée.

Dans son allocution, M. Audet a résumé les activités de la Fédération, et il a surtout insisté sur la participation prise par l'organisme dont il est le président à la mise en application du plan d'aide à la jeunesse Rogers-Bilodeau, à l'amélioration des conditions de transport entre l'Abitibi et Montréal, au transfert au district de Québec de certaines régions postales de l'Abitibi qui dépendaient précédemment du district de North-Bay.

Parlant de l'expansion prise par la Fédération, M. Audet a dit: "Aujourd'hui, la Fédération compte trente Chambres, alors qu'elle n'en avait que sept à sa fondation, il y a deux ans. Je tiens à souligner de façon particulière qu'en plus de la formation intérieure de ses sections."

M. Audet a ensuite déclaré qu'il était maintenant temps pour la Fédération de donner son plein rendement, d'en tirer le maximum de profit, et d'en faire un levier pour la jeunesse commerciale, industrielle et financière de cette province.

En terminant, le président a dé-

DELEGUE OFFICIEL



M. LIONEL PERRON, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield a représenté officiellement samedi et dimanche la chambre locale au congrès de la Fédération des Jeunes tenu à Québec. A cette occasion, il a distribué le dépliant touristique qui a créé la meilleure impression parmi les centaines de congressistes.

Victoire des collégiens

Ils triomphent du club Pepsi-Cola par le score de 20 contre 9

Les collégiens ont infligé une défaite au club Pepsi-Cola, dimanche dernier, par le score de 20-9 après une exhibition des plus intéressantes. Les champions de la ligue Southwestern durent s'avouer vaincus devant la force dynamique des jeunes étudiants qui accumulèrent un total de dix-sept coups sûrs au cours de la joute.

Deux coups de circuit furent frappés au cours de la joute et les erreurs nombreuses des étudiants valurent au Pepsi-Cola plusieurs points qu'ils n'auraient pu compter sans cela. Les étudiants firent cependant preuve de beaucoup d'énergie et donnèrent du jeu brillant qui prit par surprise les Pepsi-Cola.

Le coup sensationnel de la joute se résuma en un rapide triple-jeu des étudiants alors que Pepsi-Cola

CONFERENCIER



M. GASTON GIRARD, trésorier de la Chambre des Jeunes, a prononcé devant les membres du congrès une intéressante conférence sur "Le programme touristique d'une chambre de Jeunes." Valleyfield a certes reçu au cours du Congrès la meilleure publicité de la province puisqu'elle s'est posée en exemple pour ses multiples activités dans le domaine touristique.

Carnet Mondain

Mlle Gabrielle Laliberté de Montréal était l'invitée de Mlle Rachel Bélanger, en fin de semaine.

Mlle Madeleine Lafleur quittera Valleyfield lundi le 3 octobre pour Québec.

M. et Mme Rodolphe Dagenais de Ville-Emard ont visité leurs amis de Valleyfield, dimanche dernier.

M. et Mme Jean-Marie Lafleur recevront à un dîner de famille samedi soir, en l'honneur de Mlle Madeleine Lafleur, à l'occasion de son prochain départ.

Mlle Gaétane Lafleur est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal où elle était l'invitée de Mme Eloi Lafleur.

MM. Roland Pilon, Jean-Charles Giroux, Aimé Brunet étaient de passage à Saint-Jean d'Iberville, dimanche.

Un groupe de parents et d'amis assistaient mardi soir, à la gare Windsor de Montréal, au départ de M. l'abbé Jean-Léo Poirier, missionnaire.

Mlle Jeannette Raymond a reçu quelques intimes, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Madeleine Lafleur.

M. Philippe Lauzon partira ces jours-ci pour Ottawa où il poursuivra ses études.

Les RR. SS. Marie-Thérèse de la Ste-Face et Agnès d'Avila des SS. de Ste-Anne, seront les invitées de la famille Joseph Lafleur, en fin de semaine.

M. et Mme Roméo Santoire ont passé la fin de semaine à Saint-Jean-Chrysostôme, dans leur famille.

Mme D. Noël de Montréal est actuellement l'invitée de Mme Hercule Marchand.

M. Robert Lengheed de Toronto était l'hôte de M. et Mme Alphonse Drouin, dimanche.

Mlle Bertrande Marchand réunissait les membres de son club de bridge mardi soir, en l'honneur de Mlle Madeleine Lafleur.

La famille L.-N. Leduc est de retour à Valleyfield après avoir passé la saison estivale à la Baie.

M. et Mme François Caya de Sherbrooke sont à Valleyfield pour quelques jours, les invités de M. et Mme Jean-Baptiste Léger.

Mlle Yolande Brassard, G.M., était de passage à Montréal, dimanche.

Les Compagnes de la Scène de Valleyfield ont reçu Mlle Madeleine Lafleur à une fête intime, mercredi, le 28.

Mme Raoul Barrette est rentrée d'un voyage d'un mois à Vancouver et à Winnipeg où elle était l'invitée de sa sœur, Mme Scotte.

M. et Mme Georges Lajoie de Montréal ont été les invités de Mme Jean-Baptiste Côté, en fin de semaine.

Mlle Denise Mathieu et M. Duhamel Cousineau étaient de passage à Valleyfield, lundi.

A M. et Mme Paul Gendron née Antoinette Lamothe, est née une fille baptisée Marie, Monique, Audette. Parrain et marraine, M. Albert Lamothe et Mlle Alice Brault. Porteuse, Mme Aldéric Gendron, grand-mère de l'enfant.

Mlles Laurette et Marie-Rose Joannette sont de retour d'un voyage de Québec où ils visitèrent leurs parents.



ETES-VOUS COUPABLE ?

Vous reprochez-vous parfois de n'être pas aussi élégante que vous le pourriez?

Est-ce que votre garde-robe dénote un peu de négligence ou un manque de fraîcheur?

Oubliez-vous que la femme élégante est toujours coquette même dans une toilette simple?

Si vous avez négligé votre apparence et que vous désirez renouveler votre garde-robe,

Hâtez-vous de donner votre nom pour un manteau d'hiver de la dernière façon.

Manteau de Chat Sauvage
Seal Hudson
Seal Electrique
Seal Français
Rat Musqué
et autres

Prix spéciaux à la portée de toutes les bourses
CONDITIONS SPECIALES

GERARD GUINDON

47, rue Du Marché Tél. 552 Valleyfield

"UNE BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"



Aucun compte n'est si petit, et aucun n'est si considérable, que la Banque de Montréal ne le gère avec efficacité et avec le soin le plus courtois pour les besoins de chaque client. Nous vous invitons à ouvrir un compte à notre banque.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Succursale de Valleyfield: J. A. LEMIEUX, Gérant
Succursale de Huntingdon: N. W. SPARROW, Gérant

"VOTRE BANQUE ET SES SERVICES" — Demandez la brochure

62ASP

Nouveau règlement de l'office des Salaires Raisonables

L'Office des salaires raisonnables donne avis que son règlement, approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil de 28 avril 1938, et décidant de prélever des employeurs professionnels visés par ses ordonnances une somme égale à une demi de un pour cent (1/2 de 1%) des salaires payés, sera appliqué à partir du premier octobre prochain 1938.

En conséquence, tous les employeurs professionnels de la Province devront transmettre à l'Office des salaires raisonnables, aux époques ci-après mentionnées:

1. Une déclaration assermentée établissant le nombre exact des salariés, de l'un et l'autre sexe, employés depuis le 1er octobre 1938 ainsi que le chiffre total des salaires gagnés par eux;

2. Une remise par chèque ou mandat à l'ordre de l'Office des salaires raisonnables d'une somme égale à une demi de un pour cent (1/2 de 1%) du grand total des salaires payés.

Cette déclaration et le paiement qui doit l'accompagner doivent être produits au bureau de l'Office des salaires raisonnables, 47, Boulevard Charest, à Québec, aux dates suivantes, savoir:

a) Par les employeurs de plus de cinquante (50) salariés, le ou avant le 15 novembre, pour la période du 1er au 31 octobre, et le 15 de chaque mois subséquent pour la période du mois de calendrier alors précédent.

b) Par les employeurs de cinquante (50) salariés ou moins, le ou avant le 15 janvier 1939, pour la période du 1er octobre au 31 décembre 1938 et subséquentement le 15 des mois d'avril, juillet, octobre et janvier de chaque année pour la période trimestrielle précédent chacun de ces mois.

Définitions extraites de la loi des

salaires raisonnables:

Employeur professionnel: désigne un employeur qui utilise habituellement les services de salariés pour un genre de travail constituant son métier, industrie, commerce, profession, ou occupation.

Salairé: comprend toute rémunération, gage compensation ou avantages ayant une valeur pécuniaire, consentis ou dus en retour des services d'un salarié.

Salarié: comprend tout apprenti, ouvrier, artisan, commis et employé quelconque à salaire ou à gage, du sexe féminin ou du sexe masculin, qui travaille individuellement, en équipe ou en société.

Le prélèvement se fait sur tout salaire — quel qu'en soit le montant — payable à tout employé visé par une ordonnance, actuelle ou future, de l'Office.

L'Office fournira des formules de déclaration à tout employeur professionnel qui en fera la demande.

St-Anicet

M. et Mme William Krausman, M. et Mme Leo Reynolds ont passé la fin de semaine à la Pointe Castagner, de même que MM. D. K. Donnelly et Léo Séguin. Tous sont de Montréal.

M. et Mme Dick Dawley de Montréal sont retournés après avoir passé plusieurs semaines à la Pointe Castagner.

Mlle Jeanne Caza de Montréal a passé la fin de semaine chez son père, M. Donald Caza.

Mlle Juliette Leblanc de Montréal était chez ses parents, M. et Mme Napoléon Leblanc, en fin de semaine.

Me J.-G. Laurendeau suggère

(Suite de la page 4)

cières ne sont pas pratiquement les mêmes dans toute la province? Rien ne s'oppose à ce que des dispositions spéciales soient insérées dans une loi générale pour les grandes villes, comme Montréal et Québec. Dans notre district, il y a six villes dont cinq ont des chartres spéciales. Seule, la ville de Huntingdon tombe sous la loi générale et elle ne s'en trouve pas plus mal; et son incorporation à côté peu de choses; de plus, elle ne subit pas la tentation d'aller, à tout propos, devant la législature demander des amendements qui sont toujours très coûteux. A chaque session, un bon nombre de villes présentent des "Bills" pour faire amender leurs chartres; elles ont pris connaissance des chartres des autres villes; elles désirent obtenir les mêmes privilèges et d'avantage. A mon sens, c'est un abus, une anomalie et l'affaire est une source d'inconvénients. Il semblerait que chaque ville constitue un état séparé dans la province; ainsi les élections peuvent se faire à des époques différentes et les représentants officiels sont exposés à changer à des dates différentes, rendant plus difficiles et plus incommodes les rapports entre les différentes villes, la qualification des échevins et celles des électeurs peuvent ne pas être les mêmes et que dire de la taxe et du système de taxation qui sont souvent non seulement une entrave au commerce, mais aussi une source de difficultés et d'ennuis, et que d'autres inconvénients.

Dans Ontario, il n'y a que deux lois générales pour régir les municipalités de villes et de campagnes; "The Municipal Act" et "The Assessment Act," étant les chapitres 266 et 272 respectivement des statuts refondus de 1937. On semble satisfait de cet état de chose. Ne serait-il pas avantageux et dans le meilleur intérêt de la province de faire disparaître les chartres spéciales et de faire tomber toutes les villes sous l'opération d'une loi générale? Il est vrai que ce système aurait pour effet de couper court aux nombreux pèlerinages qui se font à Québec tous les ans, sans y manquer et qui coûtent les yeux de la tête, mais le public ne s'en porterait que mieux, il me semble. Et que d'intrigues, de manoeuvres de clans, de travail en sous-mains, des intrigants (schemer) seraient ainsi épargnés. Valleyfield, Beauharnois et même Châteauguay sont aller plusieurs fois devant la législature et sont quelquefois revenus (empty-handed) sans compter les dépenses occasionnés à ceux qui s'opposaient aux bills.

La loi permettant l'incorporation des villes a été inauguré par le statut 40 Vict. Chapitre 29; elle a été refondu depuis a plusieurs reprises. Actuellement, une commission travaille à la refonte des statuts et en particulier de la loi des cités et villes. Ne serait-il pas opportun de lui donner une partie assez générale de façon à ce qu'elle s'applique au moins à toutes les municipalités de ville sans toucher au code municipal? Il me semble que le question mérité d'être discutée.

En terminant qu'il me soit permis à l'occasion du 75ième anniversaire de la publication du Gleaner, d'offrir au publiciste de ce journal mes sincères félicitations et de lui faire mes meilleurs vœux de longue vie. Le Gleaner est sans contredit l'un des journaux hebdomadaires les plus importants non seulement de la province mais même du Dominion. Ses articles de fonds sont, je puis dire, toujours bien rédigés, écrits sur des sujets intéressants, sans parti-pris, dans l'intérêt général; on n'y fait pas de petite politique soit municipale ou autre; on ne cherche pas à flatter l'opinion publique mais plutôt à la former et

Ste-Barbe

Institutrice récompensée

Mlle Florence Vachon de St-Stanislas de Kostka institutrice de l'école du village de Ste-Barbe, vient de recevoir du département de l'instruction publique, par l'entremise de M. F. Cloutier, I.E., une somme de \$20 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Mariage

Lundi dernier, le 26 septembre, M. le curé Morand bénissait le mariage de Mlle Monique Joly, fille de M. Joseph Joly, décédé, et de Mme Joseph Joly de Ste-Barbe, à M. André-Albert Dumouchel, fils de M. et Mme Albert Dumouchel de St-Anicet. La mariée, accompagnée de son frère Ulric, portait une robe de velour chiffon bleu foncé et accessoires de même ton. Elle tenait un bouquet de lis et de muguet. M.

à la guider; pas de politiques de clans et je fais des vœux pour qu'il continue à jouer le rôle qu'il remplit maintenant avec dignité et pour le bien général.

J.-G. LAURENDEAU, C.R.
Le 12 août 1938.

Dumouchel accompagnait son fils. Après la cérémonie le vin fut servi au Château Salaberry de Valleyfield.

Décès

Samedi dernier, M. le curé Morand chantait le service de M. Norbert Legault, époux de Malvina Roy, décédée. La sépulture eut lieu au cimetière du même endroit.

Mlle Ursule Haineault de Valleyfield de passage dans sa famille, dimanche dernier.

AVIS

Le Comité Exécutif du Syndicat National Catholique du Textile de Valleyfield, avise par la présente tous ses membres, que les élections des Officiers auront lieu dimanche après-midi le 9 octobre à 2 heures dans le Sous-Sol de la Cathédrale. Les Membres en règle seulement pourront prendre part au vote. Le Chef Suprêmes seront des nôtres pour la circonstance.

Faites-vous un devoir d'y assister et veuillez emporter vos livrets.
(communiqué Par Ordre Le Comité)

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche,

B.A.,
AVOCAT
111, Champlain,
Tél. 213,
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,

AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR,

D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner,

NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

"J'ai 35 ans . . .
gagne \$40 par
semaine . . .
Je me retirerai
à 60 ans avec
\$100 par mois"



"J'avais toujours pensé que ce n'était que des gens se faisant de gros revenus qui pouvaient se retirer à 60 ans.

"Je calculais que pour y arriver, il me faudrait mettre de côté environ la moitié de mon salaire chaque semaine . . . une impossibilité!

"Mais la 'Canada Life' a résolu mon problème. Je vais avoir \$100 par mois pour la vie—et, si je meurs avant 60 ans, ma femme recevra un revenu à ma place!

"Pas mal . . . un chèque de \$100 chaque mois . . . de sorte que je pourrai cesser de travailler, si je le désire . . . pour voyager, aller à la pêche, faire ce que je voudrai."

"Vous aussi, vous serez surpris du peu que cela coûte aujourd'hui pour se rendre indépendant financièrement plus tard dans la vie.

La Compagnie d'assurance sur la vie
Canada Life
La plus ancienne du Canada

La Compagnie d'assurance "Canada Life", 330 University Ave., Toronto, Ont.
Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50 □ \$75 □ \$100 □ par mois à l'âge de 55 □ 60 □ 65 □ ans.
Nom.....
Adresse.....
Je suis né le.....

Le Conseil rejette

(Suite de la 1ère page)
tion adressée de Ste-Catherine, Ont.
Au début de l'assemblée, M. Liguori Poirier fut nommé inspecteur des échafaudages de la cité en remplacement de M. Philius Doré. Il est proposé par M. l'échevin P. Desjean que M. Liguori Poirier soit nommé à cette charge car il est bien qualifié pour remplir cette fonction. La proposition est secondée par M. Daignault et adoptée.

Lecture est faite d'une lettre de M. Jules Jeannotte, Président du "Cercle Dramatique des Jeunes" de Valleyfield, demandant le permis de donner au Château Salaberry, le 15 octobre prochain, une danse au cours de laquelle un programme amateur sera la principale attraction. Il assure le Conseil de la Cité que tous les règlements seront observés. Cette lettre est laissée sur la table pour fin d'étude.

M. Omer Carti demande une conduite d'eau et un égout à sa nouvelle maison en construction. M. le Président de l'Aqueduc est chargé de faire effectuer ce travail.

M. l'échevin Bourdeau propose que l'on déplace la borne-fontaine située à l'avant de la cathédrale. M. le Président de l'Aqueduc est chargé de faire effectuer ce travail et de la placer à un endroit où elle ne sera une nuisance pour personne.

Mme A. Bougie de la rue St-Denis demande que la ville lui fasse un trottoir à l'avant de sa résidence. Laissez sur la table.

Une résolution de la Chambre de Commerce des Jeunes est présentée à l'attention du Conseil de la Cité.

Que le Conseil de la Cité fasse des démarches auprès du Gouvernement Fédéral pour obtenir les octrois nécessaires en vue de venir en aide à nos chômeurs. Cette lettre est filée sur la proposition de M. l'échevin Mallette, secondé par M. Laniel. Sur ce fait, M. Mallette secondé par M. Daignault propose que l'on demande au Gouvernement Fédéral un octroi de \$35,000.00 pris à même les trente millions qui ont été votés pour venir en aide aux chômeurs.

M. l'échevin Brisebois propose alors que l'on fasse aussi une demande au Gouvernement Provincial. Cette proposition est secondée par M. Desjean et rédigée comme suit: Attendu que l'aide aux chômeurs s'élève à \$1,200.00 par semaine nous demandons de dédommager la Cité en accordant \$4,000.00 par mois pour servir à ces fins.

Lecture est faite d'une lettre de

M. I. McGillis, gérant de la Shawinigan Water et Power Co. accusant réception de la lettre du Conseil de ville concernant l'emploi de la main d'oeuvre locale dans la construction de leur nouvel immeuble et ne citant que deux employés étrangers qui travaillent à cette construction. M. McGillis fait savoir au Conseil de la Cité que la Compagnie n'emploiera que des ouvriers locaux à l'exception toutefois de ceux qui travailleront à la construction de la structure armée. Il est proposé par M. l'échevin Brisebois, secondé par M. Mallette que M. McGillis rencontre l'ingénieur à ce sujet puisque nous avons dans la ville des ouvriers qui connaissent ce travail et qu'on les emploie avant les étrangers.

Proposé par M. A. Wallot, secondé par M. J.-A. Lemieux:

Attendu que les constructions et les réparages aux maisons donnent de l'emploi aux chômeurs;

Attendu que les taxes et le changement au rôle d'évaluation restreint le nombre de constructions.

Demande est faite que le rôle d'évaluation reste le même pour une période de cinq ans et qu'une exemption de taxes pour trois ans soit accordé aux nouvelles constructions. Cette résolution est laissée sur la table pour fin d'étude.

Lecture est faite d'une lettre de la Chambre de Commerce exposant la plainte du Dr A. McCabe disant que l'eau contient des poussières de sable et de boue et que c'est pour cette raison que la "Carnation Milk Co. n'a pas voulu s'établir à Valleyfield.

Son Honneur le maire J.-A. Larin répond à cette lettre en disant que cette Compagnie n'a pas voulu s'établir ici parce que l'eau des puits qui entourent Valleyfield n'est point salubre alors que cette eau abreuve les animaux. Tant qu'à la présence de poussières de sable et de boue dans notre eau, nous croyons que ce cas est unique et qu'elles proviennent du fait que l'on a ouvert des valves qui n'avaient pas été nettoyées depuis plusieurs années. Le cas est référé à l'ingénieur pour examen.

Lecture est faite d'une lettre de l'assistant secrétaire du Département de la Prévention des Incendies annonçant que la semaine de la prévention des Incendies est celle du 9 au 16 octobre. Invitation est faite au Conseil de la Cité de collaborer dans ce but vu que le nombre des incendies augmente tou-

Pour les Missions

Le Cercle de Couture fondé dans cette ville au profit des Missions prend sa deuxième année d'existence. L'an dernier le cercle comptait environ une douzaine de membres et cette année le nombre des participantes a augmenté de moitié. Cette augmentation accuse une appréciation avantageuse de ce Cercle fondé en vue de soulager les misères des Missions en offrant quelques sous. Les sommes accumulées sont très minimes mais si l'on donne peu c'est avec grand coeur, confiants que le Maître considère ce geste et le bénit du haut du ciel.

Nous faisons par la présente un pressant appel à toutes les jeunes filles qui aimeraient à faire partie du Cercle et prendre part à ce mouvement. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à celles qui voudraient se joindre à ce Groupe. Vous pouvez donner votre nom et recevoir les instructions en vous adressant à

Mlle Marguerite Lalonde,
17, rue St-Louis, Valleyfield.

St-Chrysostôme

Décès

Le 25 septembre, est décédé M. Hormisdas Aubry, époux de Rachel Vanier; les funérailles eurent lieu le 27 à 9 heures, en l'église paroissiale.

Mondanités

Mlles Asselin de St-Antoine Abbé, MM. Billette et Poirier de St-Louis de Gonzague en visite chez M. et Mme Georges Decosse, dernièrement.

M. et Mme Marcellin Hallé, Mlles Lucille et Olivette Hallé, Mlle Poirier de Valleyfield, Mlle Violette-Em. Laberge, inst., de passage à St-Antoine-Abbé dimanche dernier. La famille Hallé était aussi de passage dans cette localité.

Mlle Simone Laberge a passé quelques jours à St-Stanislas de Kostka l'invitée de sa cousine, Mlle Lauréa Léger. Elle a aussi rendu visite à M. et Mme Aldéo Léger.

Docteur et Mme Wilfrid Laroche de Valleyfield, en visite chez M. Wilfrid Payant, dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlles

jours. Que l'on voie à l'inspection des domiciles, que l'on donne des instructions dans les maisons d'éducation et que l'on demande au clergé d'aider en avertissant les fidèles au prône du dimanche.

A MES CLIENTS ET AMIS

Je tiens par les présentes à avertir mes clients et amis qu'à partir du 3 octobre j'occuperai un nouveau local pour mon salon de barbier à

173, RUE VICTORIA

voisin du nouveau magasin Parent sur la rue Victoria

A. Desmarais

Barbier

Pour plaire à mes clients et amis

TABAC DE TOUTES SORTES et CIRAGE DE CHAUSSURES

A la disposition de ma clientèle et de mes amis tous les jours de la semaine ainsi que le dimanche à mon nouveau salon de barbier à

173, RUE VICTORIA

Les jeunes annoncent

(Suite de la 1ère page)

un panneau réclame indique le circuit Montréal-Beauharnois, Valleyfield-Fort Covington-Trout-River-Malone. La partie postérieure nous montre la cathédrale de Valleyfield, une vue du nouveau et magnifique Parc Sauvé et l'usine hydro-électrique de la compagnie Beauharnois Power.

Une invitation personnelle de Son Honneur le maire J.-Armand Larin et du président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Lionel Perron, occupe l'intérieur du dépliant ainsi qu'un tracé bien imaginé de la route conduisant à Valleyfield. Le Château Salaberry et la Compagnie de Transport Provincial font de la bonne publicité dans une section du dépliant.

En le dépliant en six dimensions sur sa largeur, le Parc Sauvé apparaît dans une illustration riche et fournie de détails. On y lit "Beautif Parc Sauvé" et "L'un des plus beaux parcs du Canada". A la gauche, un résumé historique annonce Salaberry-de-Valleyfield tandis que les merveilleuses perspectives industrielles sont décrites dans la section de droite.

L'intérieur du dépliant met en valeur Salaberry-de-Valleyfield dans

sa richesse topographique. Les paysages les plus divers, les scènes les plus attrayantes, les coins les plus amusants, la plage incomparable de Hungry Bay. Nous remarquons également quelques pêcheurs et chasseurs qui s'adonnent à leur sport favori. L'Aréna, le Séminaire St-Thomas d'Aquin, la Croix St-Jean-Baptiste, le Parc Salaberry, la compagnie Montreal Cottons, le Palais de Justice, l'United Church, etc., etc., forment une description à peu près complète de Salaberry-de-Valleyfield avec sa vue à vol d'oiseau.

Le dépliant de la Chambre de Commerce des Jeunes est rédigé dans un bilinguisme de bon aloi puisqu'on a pris soin d'éviter la traduction littérale.

Il faut féliciter les jeunes de leur initiative tout à l'avantage de la Cité. Il fallait entendre les commentaires des congressistes samedi et dimanche dernier pour se convaincre de l'excellente publicité de ce dépliant unique en son genre dans l'histoire touristique de nos petits centres.

Salaberry-de-Valleyfield est maintenant connu et sera connu davantage puisqu'on assure une distribution de 25,000 exemplaires.

Marie-Ange et Anita Huot, M. Joseph Huot ont rendu visite à M. et Mme Eucher Huot de Montréal ainsi qu'à leur fille, Soeur Anita de Jésus.

M. et Mme Georges Decosse étaient invités à dîner chez M. et Mme Armand Asselin de St-Antoine-Abbé, dimanche dernier.

Mlle Sarah Atkinson, MM. William Atkinson et Armand Montpérit ont rendu visite à M. et Mme J.-A. Bonnier de Montréal.

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlles Marie-Ange et Anita Huot, en visite chez M. Fabien Lemieux de St-Urbain, dimanche dernier.

M. Alfred Couillard de passage à

Classe C-2; 58.160; Dick Neal; Neal; Johnson.

Classe F-1; 62.284; Douglas Fonda; Jacoby; Evinrude.

Classe F-2; 61.75 Geo. Coleman Jr.; Wagner; Evinrude.

Classe X; 78.121; Bedford Davie; Jacoby; —.

Tous motogodilles.

L'on peut constater que la plus grande vitesse sur l'eau est de 129.5 avec moteur intérieur. Pour les motogodilles le record est de 78.121 dans la classe X.

Division 1 indique que le concurrent est un amateur et division 2, un professionnel. Lors des dernières régates de Valleyfield, il n'y eut pas de courses pour chaque division, les deux groupes ayant été inclus dans la même division. La semaine prochaine nous indiquerons la pesanture de chaque motogodille pour chaque classe ainsi que la force des moteurs. En suivant ces articles du Club Nautique de Valleyfield vous pourrez comprendre mieux les prochaines régates de Valleyfield et y trouver plus de plaisir.

Valleyfield, dernièrement.

M. et Mme Wellie Brassard et leur fille Madeleine de Montréal, M. et Mme Edgar Boucher, Mlle Edna Beaudin, Mlle Lefort, chez M. Ernest Crête, dimanche dernier.

Mlle Ida Shnob a rendu visite à sa soeur, Mme Germain Bourgoin d'Ormstown, et à Mlle Jeanne Paré de Valleyfield, dernièrement.

M. Armand Houle de St-Louis de Gonzague, de passage dans cette localité, la semaine dernière, ainsi qu'à St-Antoine-Abbé.

Levez - Vous plein d'entrain

Soyez plein de vie — Plus de matins fatigués, lourds et mornes.

Maintenez votre foie en bon état et vous vous sentirez bien tous les matins, plein d'entrain, pour votre journée. Lorsque vous vous sentez mal, en vous levant, c'est que votre foie fonctionne pas normalement. Surveillez donc le fonctionnement de votre foie, car vous empoisonnez graduellement votre système. Voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Seules les bonnes petites PILULES PODOPHEN pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre fonctionnement de la bile et d'enrayer la constipation, en vous rendant la joie de vivre. Les PILULES PODOPHEN sont inoffensives même pour les enfants. Argent remboursé sinon satisfait. Les PILULES PODOPHEN sont en vente dans toutes les pharmacies, à 25 sous la boîte.

Les Poisons des Reins

vous forcent à laisser votre ouvrage, à vous lever la nuit.

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous devez uriner souvent? En ce cas, vous devriez savoir que la véritable cause peut être attribuable à des poisons qui irritent les reins ou la vessie et qui peuvent aussi occasionner d'autres sérieux maux tels que: nervosité, prostate, mal de dos et de jambes, fréquents maux de tête, étourdissements le matin, manque d'appétit et d'énergie qui vous font sentir plus vieux de dix ans. Les TABLETTES KIMO agissent en moins de trois heures, enlèvent la douleur, stimulent et renforcent les reins et la vessie. Employez KIMO et vous vous sentirez plus jeune, plus fort et beaucoup mieux dès la première journée du traitement.

KIMO donne entière satisfaction après le traitement d'un mois, sinon votre argent vous est remis.

Procurez-vous dès maintenant chez votre pharmacien.

KIMO

Chronique du Club Nautique de Valleyfield

Afin de renseigner les nombreuses personnes qui s'informent souvent des records de vitesse pour les yachts sur la distance d'un mille nous leur donnons ces différents renseignements:

Par ordre, sont donnés, la classe, la vitesse, le nom du yacht, le nom du conducteur, le nom de constructeur et le nom du moteur:

Hydroplane; 124.915; Miss America X; Gar Wood; Gar Wood; Packard.

Hydroplane; 129.5; Bluebird; Sir Malcolm Campbell; Saunders-Roe; Rolls-Royce.

625 Pcs. cub.; 84.6055; Juno; J. Rutherford; Apel; Packard.

732 pcs. cub.; 91.408; Alagi; Théo. Rossi; Baglietto; Isotta Fraschini.

Engins hyd.; 110.10; Miss Britain III; H. Scott-Paine; H. Scott-Paine; Napiers.

151 cub. hyd.; 64.40; Miss California; R. Loynes; —.

225 cub. hyd.; 73.73; Gray Goose; Geo. C. Cannon; Apel; Lycoming.

Classe A run.; 30.758; Myster Eagle; Edison Hedges; Dodge; Universal.

Classe C run.; 43.259; Joe Don; J. E. Monigle; Apel; Universal.

Classe D run.; 36.942; Senator; Edison Hedges; —; Universal.

Classe E run.; 55.396; Hi Ho 11; Geo. Ward Jr.; Apel; Lycoming.

Classe F run.; 51.205; Lady Gen IV; David Gerli; Apel; Gray.

Classe G run.; 35.725; Zippy; John Shade Jr.; Chris-Craft; Chrysler.

Classe H run.; 45.371; Becky; John Rutherford; Hacker; Packard.

Classe I run.; 51.4315; Lady Gen. III; David Gerli; Chris-Craft; Chris-Craft.

Classe K run.; 61.092; Smyne; J. Chas. Thomas; Hacker; Curtiss.

Suit, par ordre, la classe, la vitesse, les noms du conducteur, du constructeur et du moteur:

Classe Midget; 36.128; Edwin Pabst; —; Evinrude.

Classe A-1; 46.764; Clinton Ferguson; Boles; Johnson.

Classe A-2; 48.258; Ruth Herring; Flowers; Johnson.

Classe B-1; 52.494; C. Ferguson; Eldredge; Johnson.

Classe B-2; 51.766; Fred Jacoby Jr.; Jacoby; Johnson.

Classe C-1; 57.508; A. Deemer Jr.; —; Johnson.

Les joueurs du Valleyfield

Les Braves de 1938-39

Valleyfield sera certainement doté d'une puissance équipe de hockey et les amateurs doivent s'attendre à des joutes sensationnelles au cours de la prochaine saison. Tous les clubs du circuit Boivin ont amélioré leurs lignes d'attaques sans négliger cependant leur forteresse défensive.

Voici les noms des joueurs qui figureront sur notre équipe:—

JOHNNY LASCELLES, gardien de buts, est connu de tous, pour être l'un des meilleurs cerbères amateurs de la province et du Canada.

EDDIE GROMOLL, joueur de défense pesant 190 livres et âgé de 27 ans. Originaire d'Ottawa, il fut l'assistant de Frank Boucher alors qu'il s'alignait avec les Rovers de New-York. Il a également joué à Prague en Tchécoslovaquie.

THEO HAMEL, joueur de centre, que nous connaissons tous, le meilleur compteur de la ligue provinciale au cours de la dernière saison.

EDGAR MENTZEL d'Ottawa joua en 1935-36 à Prague et de 1936 à 1938 pour le Lasalle d'Ottawa. Il remplit aussi bien la position de centre que d'ailier gauche.

ROLAND DENAULT, ailier gauche, est un artiste du patin et s'alignera avec les Braves de Valleyfield.

MARCEL DEPELTEAU de Granby a signé un contrat pour le Valleyfield. C'est un travailleur acharné sur la glace et couvre aussi bien la position de défense que d'ailier gauche.

FERNAND RANGER est un joueur centre ou d'aile gauche. Il a fait partie du Sherbrooke et de Granby et est le frère de Jean-Paul Ranger, défense du club Sherbrooke.

JULES CHOLETTE n'est pas le dernier venu et possède la réputation d'avoir le lancer le plus rapide de tous les joueurs amateurs du Canada. Il pèse 180 livres et fut partie des Sudbury Tigers de 1936 à 1938. Il joue à l'aile droite et malheur à qui s'y frotte de trop près.

JO JO GRABOWSKI vient de Kirkland Lake. Il est reconnu comme le meilleur joueur de centre de tous les amateurs du Canada. Il pèse 175 livres et fit partie des Hershey d'Atlantic City.

BERT PEER est un ailier droit de 180 livres et vient de Port Credit, Toronto. Il joua en Angleterre pour les Haringuay Racers pendant trois années. On le classa le meilleur ailier droit de tous les joueurs européens. Il fit également partie de la fameuse équipe Good Year de Toronto.

LEN GODIN serait le "Big Bad Wolf" du circuit provincial. C'est un athlète puissant de 6 pieds et 3 pouces, pesant 190 livres et ne craint

La ligue de la Cité

La ligue de la Cité ou la ligue intermédiaire de Salaberry-de-Valleyfield tentera cette année une réorganisation complète pour opérer quatre clubs de chez nous avec des joueurs locaux.

Nous voyons dans Valleyfield une pléiade de jeunes joueurs qui devraient normalement développer leur qualité de hockey pour devenir plus tard des étoiles qui pourraient figurer dans le circuit senior.

De toute évidence, il faudrait une meilleure entente et moins d'ambition de la part des gérants qui s'occupent du hockey intermédiaire dans notre cité.

La glace artificielle aidera certainement à la formation d'une ligue de la Cité et les jeunes doivent coopérer aussi bien que les gérants pour bâtir une ligue qui fonctionnera régulièrement.

pas de bloquer très durement toutes les attaques des joueurs qui se rendent à la ligne de la défense. Il fit partie des Wembley Lions et du club Earls Court de Londres.

JERRY PHILBIN s'alignera avec les Braves de Valleyfield. Il est assez connu pour ne pas mentionner toutes ses prouesses. C'est un athlète ponctuel doué du meilleur jugement et un gentleman qui ne dément pas à sa bonne réputation.

ROLAND BOYER est un autre joueur de chez nous. Il s'est distingué au cours de l'hiver dernier et sera un atout dans l'équipe de cette année.

**LISEZ
LA
GAZETTE
DE
VALLEYFIELD**

Ormstown

Va et vient

Samedi dernier, M. et Mme Josephat Bouchard et leur fils Emile, de Massena, N.Y., ainsi que Mme Arthur Guérin de Valleyfield étaient de passage chez Mme André Soucy et M. et Mme Alfred Soucy.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Lalande et Mme Evode Guérin sont allés visiter M. et Mme Sylvio Beaudin à Montréal.

Jeudi dernier, Mlle Jeanne-B. Leduc de Beauharnois, visitait la famille Xavier Primeau.

La semaine dernière, M. Georges Cousineau, autrefois de notre paroisse, et MM. Gaston Daoust et Albert Loiselle ainsi que deux de leurs compagnons, tous de Valleyfield, étaient de passage ici.

Dimanche dernier, M. et Mme Domina Sorel et leurs fils Jacques et Mlle Yvonne Bouchard de Montréal

étaient en visite chez des parents.

Ces jours derniers M. et Mme Pierre Guérin et leurs enfants étaient de passage à Montréal.

Notre curé, M. T.-H. Delage a terminé sa visite paroissiale. Dans la paroisse il y a 290 familles catholiques. Il a aussi fait la visite des écoles. Il y a dans les écoles des rangs 117 élèves et dans celle du village 146 élèves.

Les membres de la chorale "Les Amis de l'Art, sous l'habile direction de M. le docteur Jean-Louis Moreau, ont maintenant repris leurs répétitions et espèrent à la fin de l'année se faire entendre dans un nouveau concert.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Jeudi dernier, Mme Gilbert Parent et son fils Albert ainsi que M. et Mme Germain Bourgoïn étaient

de passage à Malone, à Châteaugay, N.Y., et ont visité M. Joseph Parent à Fort Covington.

Mlle Marcelle Boudreau de Montréal passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Joseph Boudreau.

VICTOIRE DES COLLEGIENS

(Suite de la page 5)

avait trois hommes sur les buts. Les joueurs du Pepsi-Cola ont déployé beaucoup d'effort et de stratégie mais durent s'avouer vaincus devant les collégiens qui ont repris rapidement leur aplomb.

Les collégiens auraient accordé une joute-revanche à Pepsi-Cola mais se sont promis cependant de faire mieux.

Vous devez lire chaque semaine



**LA GAZETTE
DE
VALLEYFIELD**

pour connaître toutes les nouvelles et vous tenir au courant des événements locaux.

Retenez chaque semaine un numéro

de

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

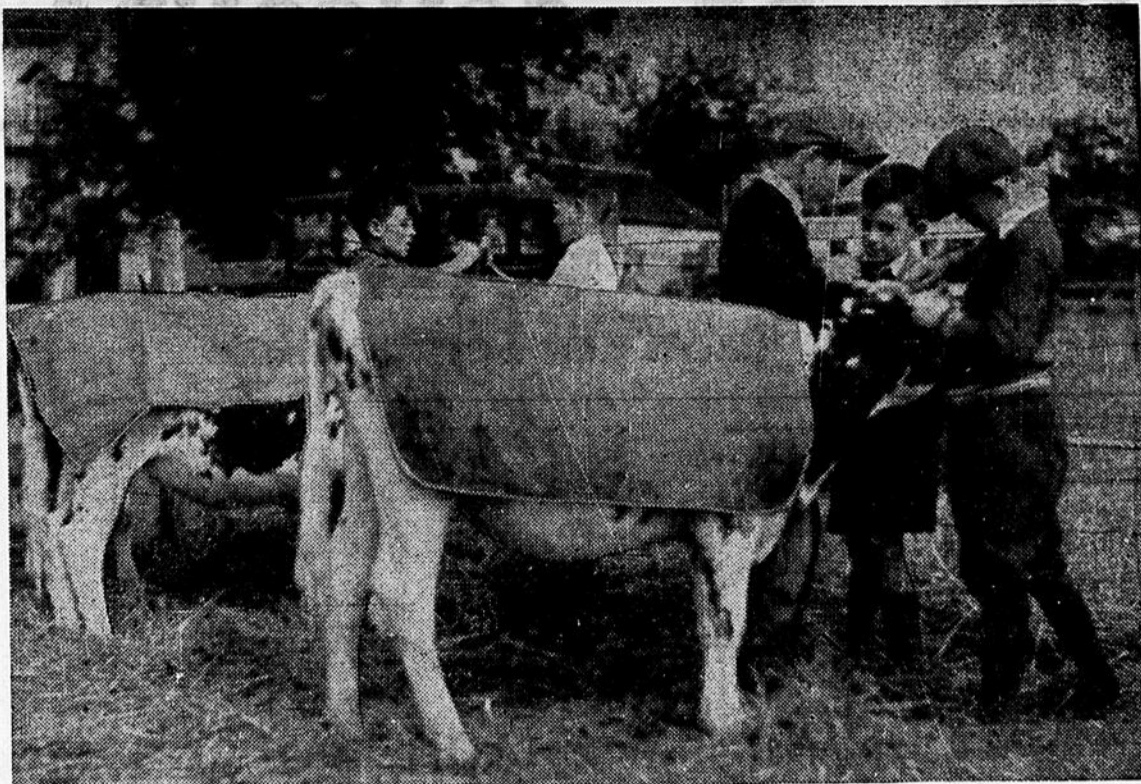
83, rue St-Jean-Baptiste,

Valleyfield, Qué.

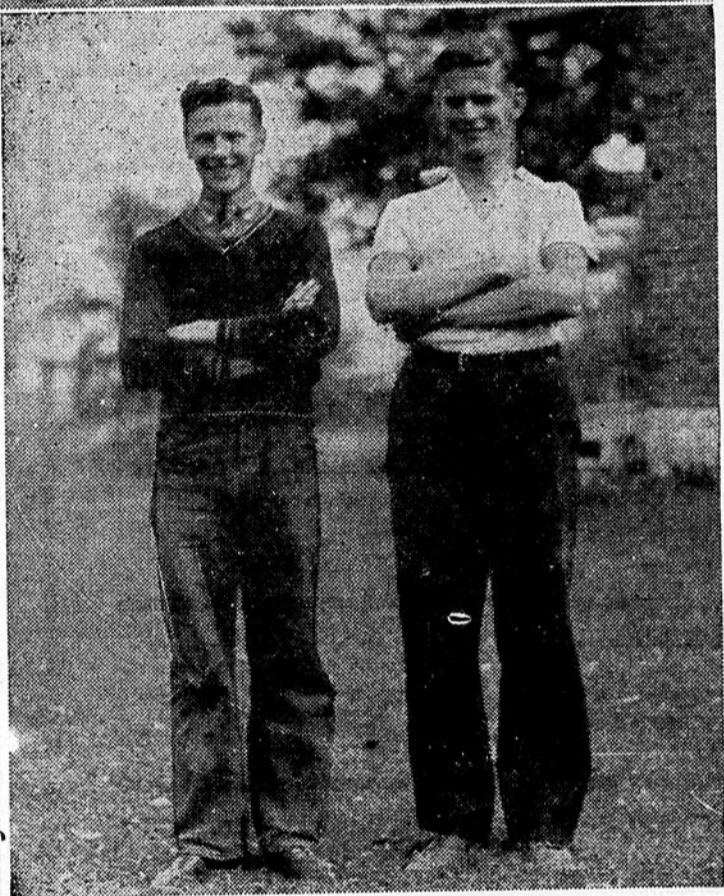
Tél. 60

Prix d'abonnement: \$2.00 par année, \$1.00 pour six mois.

LE GOUT DE L'ELEVAGE SE DEVELOPPE



—Photogravure La Gazette



La photo supérieure illustre bien le goût inné des jeunes fils de cultivateurs de Howick. Voyez quel soin ils apportent à la bonne tenue de leurs animaux avant l'exposition des éleveurs de veaux de Howick. Nos jeunes éleveurs s'occupent actuellement à polir les cornes de leurs bêtes favorites. Dans la photo du bas, MM. Wilburn Anderson et Earle Templeton vainqueurs du troisième prix à l'exposition de Sherbrooke.

St-Stanislas de Kostka

M. et Mme Ls. Philippe Landry de Rochebeaucourt, Abitibi, ont le plaisir et l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Léon, Gilles. M. et Mme Gilles Sauvé furent le parrain et la marraine.

A St-Stanislas de Kostka, est décédé M. Pierre Viau époux de Louise Lefebvre, à l'âge de 85 ans, 8 mois et 23 jours. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Stanislas et l'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. et Mme Arthur Asselin et leurs enfants, M. et Mme Fernand Sauvé et leurs enfants de Valleyfield ont été les hôtes de M. et Mme Georges Deschambault, dimanche dernier.

M. et Mme Henri D'Aoust et leurs enfants étaient de passage à Huntingdon, dimanche.

St-Agnès-de-Dundee

La semaine dernière, Mme Marguerite Smith, institutrice de l'école No. 2 a reçu une prime de \$20 du Département de l'Instruction Publique, pour succès dans l'enseignement. Cette prime lui fut remise par M. l'Inspecteur Cloutier.

Mlles Marie-Anne, Alma et Marie-Louise Thibault de Dorion, Qué., ainsi que M. Lorenzo Prevost étaient de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme J.-B. Quenneville et leur famille ont rendu visite à M. M. Léo Quenneville au Collège de Beauharnois.

M. et Mme Henri Hartley et leur fils Henri de St-Lambert, en fin de semaine chez M. et Mme J.-B. Ouimet

M. et Mme Armand Lefebvre de Verdun, en visite pour quelques jours chez M. et Mme Jos. Quenneville et M. et Mme J.-B. Quenneville.

Ste-Martine

Dimanche, le 18 septembre, M. et Mme Cécilia Laberge, M. et Mme Lucien Laberge, Mlles Thérèse et

Marguerite Laberge, Mlle Jeanne Chayer, MM. Aimé, Médario et René Laberge, Louis-Philippe Laframboise et Aldéo Huot ont visité à Sherbrooke le Révérend Frère Marie, Cornélius (née Armand Laberge) de l'Ordre des Franciscains. Il est le fils de M. et Mme Cécilia Laberge. De retour ils ont visité plusieurs villes des Cantons de l'Est pour emporter le meilleur souvenir de leur voyage à Sherbrooke. Décès.

Le 19 septembre fut chanté en l'Eglise de Ste-Martine, le service de Monsieur Elzéar Bergevin, veuf d'Exilda Tessier, décédé le 25 courant. Son corps fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

Le 25 septembre a été célébré en l'Eglise de Ste-Martine, le service de Victoria Lessard, épouse de Stanislas St-Germain, décédée le 23 courant, à l'âge de 61 ans et six mois. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière local. Baptême.

Le 24 septembre fut batisé Joseph Benoit Georges Mallette, fils de Arthur Mallette et Marie-Anne Paré de cette paroisse. Le parrain a été Florent Mallette, frère de l'enfant et la marraine Huguette Mallette, soeur de l'enfant.

THEATRE ALAMO

Châteauguay Bassin
Samedi et dimanche
1er et 2 octobre
8.00 p.m.

La plus sensationnelle reprise de l'écran
RUDOLPH VALENTINO
dans son meilleur rôle
"SON OF THE SHEIK"
Avec titres en français

Semaine prochaine
Film français
"JEANNE"

- avec -
GABY MORLAY

- aussi -

"THE AWFUL TRUTH"

- avec -

GARY GRANT et
IRENE DUNN

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 26 septembre 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS — Select, 190-230 lbs, \$9.25-9.50; Prime, \$1.00; Bacon, 180-230 lbs, \$9.25-9.50; Boucher, 160-240 lbs, \$8.75-9.00; Léger, 120-160 lbs, \$8.25-8.50; Lourd, 240-270 lbs, \$8.75-9.00; Truies, \$7.00-8.00.

Classification abattu, \$12.65.
VEAUX DE LAIT — Choix, \$8.25-8.75; Bon, \$8.00-8.25; Moyen, \$7.00-7.50; Commun, \$5.00-6.00.

VEAUX DE CHAMPS — Bon, \$3.75-4.00; Moyen, \$3.25-3.50; Commun, \$3.00-3.25.

MOUTONS — Bon, \$3.50-4.00; Commun, \$2.00-2.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS — Bons, \$7.75; Communs, \$5.75; Non Castrés, \$5.75.

VACHES — Choix, \$4.00-4.25; Bonne, \$3.25-3.75; Moyenne, \$3.00-3.50; Commune, \$2.25-2.50; Très Com., \$1.75-2.00.

TAURES — Choix, \$4.50-5.00; Bonne, \$4.00-4.50; Moyenne, \$3.00-3.50; Commune, \$2.50-3.00.

TAUREAUX — Choix, \$3.75-4.00; Bon, \$3.00-3.25; Moyen, \$2.75-3.00; Commun, \$2.50-2.75.

BOUVILLONS — Choix, \$6.25-6.75; Bon, \$5.50-6.00; Moyen, \$4.50-5.00; Commun, \$4.00-4.25; Com. Lég., \$2.50-3.00.

Semaine finissant le 24 septembre 1938

POULES VIVANTES — A, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 15c; Coqs, 12c.

VOLAILLES VIVANTES - POULETS A ROTIR, gris — A, 5 lbs et plus, 21c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; D, 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs, 14c.

ROUGES — A, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 15c; D, 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs, 12c.

VEAUX ABATTUS, Engraissés au lait — Bons, 13c; Moyens, 11 1/2c; Communs, 10c.

DINDES VIVANTES, mères — A, 19c; B, 18c; C, 16c; Coqs, bonne qualité, 15c; Lapins vivants, 5 lbs et plus la lb, 12c; Pigeons vivants, le couple, 25c.

POULES ABATTUES, sélectionnées — Spécial, 5 lbs et plus, 22c; A, 5 lbs et plus, 21c; A, 3 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; B, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; C, 5 lbs et plus, 17c; C, 4 lbs, jusqu'à 5 lbs, 16c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 15c.

OEUPS — A, gros, 36c; A, moyens, 34c; B, 27c; Poulettes, 28c; C, 22c.

Prix de remise pour beurre et fromage

Semaine finissant le 19 septembre 1938.

BEURRE FRAIS — No 1 Pasteurisé, 22 7-16c No 1 non-pasteurisé, 21 15-16c; No 2, 21 7-16c.

Semaine finissant le 20 septembre 1938.

FROMAGE — Blanc, No 1 13 1/2c; No 2, 12 1/2c; Colore, No 1, 13 1/2c; No 2, 12 1/2c.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec

Semaine finissant le 24 septembre 1938.

OEUPS — A, gros, 36c; A, moyens, 34c; B, 25c; C, 22c.

VEAUX ABATTUS — Bons, 14c; Moyens, 12c; Communs, 09c.

POULES ABATTUES — A, 5 lbs et plus, 20c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; B, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 5 lbs et plus, 16c; C, 4 lbs, jusqu'à 5 lbs, 14c.

Ceci AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉ...



...par un APPEL téléphonique

Il arrive souvent que la présence immédiate et les conseils d'un vétérinaire peuvent sauver des bestiaux victimes de maladie ou d'accident et épargner par le fait même aux cultivateurs des pertes substantielles. Une assistance immédiate est la seule protection contre telles éventualités, et cette assistance, le téléphone peut l'apporter rapidement. Sans lui, le cultivateur court des risques continus. C'est une assurance à bon marché.

TARIFS MODÉRÉS POUR

SERVICE DE TÉLÉPHONE RURAL



ENCORE 3 JOURS DE CONCOURS

25 grands prix seront donnés aux gagnants de notre concours

NOUS AUGMENTONS LES VOTES
A partir de vendredi le 16 sept. jusqu'au 1er octobre

Pour tout achat au comptant ou sur les comptes du mois

200 VOTES
POUR
CHAQUE DOLLAR
(DEUX FOIS)

Pour tout compte dû avant le premier juillet

500 VOTES
POUR
CHAQUE DOLLAR
(CINQ FOIS)

Pour tout achat payé d'avance

500 VOTES
POUR
CHAQUE DOLLAR
(CINQ FOIS)

N.-A. OSTIGUY,
Importateur et fabricant de chapeaux et fourrures.
215, rue Victoria, Téléphone 71,
VALLEYFIELD

Pharmacie Gauthier,

221, Victoria, Téléphone 91,
VALLEYFIELD

C'est toujours bon marché chez

DESGROSEILLERS,

9, rue du Marché, Téléphone 9,
VALLEYFIELD

United 5c to \$1.00 Stores,

A. BARRETTE, gérant,
225, Victoria, Téléphone 767,
VALLEYFIELD

Le Magasin Stringer

Marchand Général,
Phone 20, — Hemmingford

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier,
201, Victoria Téléphone 111,
VALLEYFIELD

Mlle ROSE LALONDE,

Nouveautés pour dames.
Rideaux et draperies.
79,85, du Marché, Téléphone 157,
VALLEYFIELD

O. GAUTHIER ENRG.,

Spéciaux pour dames
117, Ave Grande Ile, Tél. 1034-W,
BELLERIVE

NAP. AUBIN,

Nouveautés pour dames et messieurs
55, Ave Grande Ile, Téléphone 346,
VALLEYFIELD

J.-A. QUESNEL,

Marchand Général,
Tél. 646 1-4, — Cazaville

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions,
229, Victoria, Téléphone 398,
VALLEYFIELD

J.-PAUL CHATEL,

Magasin de chaussures
197, Victoria Téléphone 533-W,
VALLEYFIELD

Mlle CAMILLE CADIEUX,

Merceries pour dames et messieurs.
100, Alexandre, Téléphone 252,
BELLERIVE

LOUIS N. PICHE,

Faites presser et nettoyer vos habits.
311, Victoria, Téléphone 572,
VALLEYFIELD

J.-E. QUENNEVILLE

Marchand Général,
Tél. 625 1-2, — St-Anicet

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie - Fleuriste.
199, Victoria, Téléphone 488,
VALLEYFIELD

T.-A. LANIEL,

Bijoutier - Optométriste
12, Nicholson, Téléphone 243,
VALLEYFIELD

MARCHAND FRERES,

Magasin de meubles.
209, rue Victoria, Téléphone 163,
VALLEYFIELD

S. BOISVERT,

Machines à coudre Singer.
Laveuse Connor - Poêle L'Islet.
Radio Marconi.
rue du Marché, Téléphone 491,
VALLEYFIELD

Restaurant Victoria,

pour un bon repas
LIONEL LEDUC.
175, Victoria, Téléphone 829,
VALLEYFIELD

MAGASINS INDEPENDANT "VICTORIA"

LATOUR & FRERES,

Boucher-épicer licencé.
106, St. Laurent, Téléphone 225-W,
VALLEYFIELD

JOS. COUSINEAU,

Épicer - boucher.
23, Grande Ile, Téléphone 408,
VALLEYFIELD

ADELARD MONETTE,

Épicer-licencé.
21, rue Ellice, Téléphone 304,
VALLEYFIELD

WILFRID DAIGNAULT,

épicer.
1, rue Fenon, Téléphone 185-W,
VALLEYFIELD

ADRIEN CHOLETTE,

Boucher - épicer licencé.
79, Alexandre, Téléphone 106,
VALLEYFIELD

ALFRED THEORET,

Épicer licencé,
76, Chemin Larocque,
Téléphone 400, Valleyfield

NOTRE CONCOURS

L'Achat Chez Nous est à l'ordre du jour, Mesdames, le succès de cette idée dépend de vous, donc! Lisez le journal La Gazette de Valleyfield pour tous les programmes d'actualité.

2 pots de moutarde	25c	1 livre chocolat Bordeaux,	
1 livre biscuit soda	10c	Nuga et autres	33c
1 chaudière de miel	29c	Fèves en gousse, la douz	75c
1 livre café Maxwell Red Rose	39c		

COMMENT GAGNER LE CONCOURS

Distribution des votes

Renouvellements des abonnements, du 1 août 1938	5,000 votes
Abonnements dus au 1 août 1938	
1 an	10,000 votes
Nouveaux abonnements	
1 an	15,000 votes

Pour plus amples détails

écrire ou appelez

à

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Tél. 60

NOUVEAUX PRIX SPECIAUX

Tous les participants du concours qui vendront pour plus de \$100 d'abonnement durant les quinze derniers jours de notre concours recevront 10% de commission de plus sur le surplus de \$100 rapportés au bureau, tout en ayant droit aux autres prix.

Des taux d'électricité plus bas et une com. du service civil

(Suite de la page 5)
claré: "Notre organisme ne possède aucun pouvoir législatif. Nous ne pouvons non plus en tirer des résultats monnayables. Je dirai donc que notre rôle est d'être un moteur d'action et un facteur de progrès."

Rapports et comités

Après le discours de M. Paul Audet, les vice-présidents de la Fédération, pour les sections de l'Est et de l'Ouest, MM. Raoul Provencher et Aimé Laurion, ainsi que M. Gilbert Latour, du secrétaire-général, ont fait rapport de leurs activités.

Après la formation des divers comités du congrès, des travaux très intéressants ont été présentés aux délégués. M. Louis Coderre, sous-ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, a parlé de l'initiative de son ministère au sujet de l'établissement d'"Une semaine des produits de Québec."

Dimanche.

Les délégués ont repris leurs délibérations dimanche avant-midi, à 10 heures, sous la présidence de M. Paul Audet.

A cette séance d'études, quatre travaux ont retenu l'attention des délégués. M. Gaston Girard, de Valleyfield, a traité d'"un programme de tourisme, pour une Chambre de Commerce des Jeunes." M. Girard avait précédemment fait distribuer parmi l'assistance un magnifique dépliant sur la ville de Valleyfield.

M. Paul Lebel, professeur à l'école des sciences sociales populaires de Québec, a ensuite parlé de la "position de l'Etat vis-à-vis l'industrie et le commerce." Puis, M. Christophe Taschereau, de Val d'Or, a présenté

un travail intitulé: "Val d'Or est-il une légende?" Enfin, M. Maurice Breton, de Joliette a développé le sujet suivant: "Utilisons nos ressources naturelles."

Déjeuner.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Québec a reçu les délégués à un déjeuner dimanche midi. Le déjeuner était sous la présidence de M. François Fortier.

M. Maurice Painchaud, conférencier invité au déjeuner, avait intitulé sa causerie: "Prévision économique."

A l'issue du déjeuner, un film a été présenté aux délégués sur le centre de ski du lac Beauport.

Elections.

Deux travaux ont été présentés à la séance de dimanche après-midi. M. Albert Maltais, de Chicoutimi, a parlé des "Jeunes au lac St-Jean," et M. J.-Joffre Gourde, d'Amos, a traité de "l'Abitibi dans l'économie de la province de Québec."

Après l'adoption d'une quarantaine de résolutions, les délégués ont procédé à l'élection des officiers de la Fédération avec le résultat suivant:

Président: M. Aimé Laurion, Valleyfield; vice-président de l'Est: M. Paul Guertin, Trois-Rivières; vice-président de l'Ouest: M. Paul Lemay, Hull; Chef du secrétariat: M. Gilbert Latour, Montréal; Conseil d'honneur: MM. Maurice Trudeau, Montréal; Paul Audet, de Québec; Raymond Robic, Montréal, François Fortier, Québec, Raoul Provencher, Trois-Rivières; Arthur Delage, Québec.

La Fédération tiendra son congrès à Sherbrooke, en 1939.

Ligue de Quilles "Dion"

La ligue continue sa marche vers le succès et les spectateurs des joues se font de plus en plus nombreux. Les membres de chaque équipe s'efforcent de gagner l'un des prix qui sont donnés toutes les semaines à ceux qui obtiennent le plus haut score. Les gagnants de lundi dernier sont, dans la section féminine, Mlle Marguerite Filiatrault avec un pointage de 100 dans une seule partie et un total de 287, et dans la section masculine M. Rosario Beaupré avec un score de 127 dans une seule partie et un total de 360.

Pendant la deuxième partie mettant aux prises C.C.M. vs Goodrich, M. L. Reynolds se vit enlever quelques points lorsque M. Robert Vincent, gardien de ligne lui siffla deux "fouls" et par ce fait l'équipe C.C.M. perdit cette partie par deux points seulement.

Le gardien de ligne Robert est l'homme qui voit tout et ne dit mot mais il siffle au moment précis et personne ne peut lui en imposer dans sa décision. Son jugement est final et celui qui est en faute doit

avouer son erreur devant l'attitude déterminée de Robert.

Les équipes Tip-Top et Orient se rencontraient pour la troisième fois. Tip-Top avait un avantage de quatre points et il ne restait qu'un seul coup à jouer. M. Yvon Rho, dirigeant cette dernière équipe lança sa première balle, fit un "trike" mais se le vit aussitôt enlever car il joua sur la mauvaise allée. Le coup fut repris, réussissant un carreau de 9 et la partie fut malheureusement perdue par deux points.

Les directeurs de la Ligue tenaient une assemblée mardi soir, le 27 sept. On discuta de l'emploi des 10 sous donnés chaque semaine par les joueurs. M. Yvon Rho émit l'opinion qu'ils devraient être répartis en ordre de mérite aux gagnants de la série comme suit:

\$25.00 à l'équipe en 1ère position; \$15.00 à celle en 2e position; \$10.00, en 3e position et \$5.00 en 4e position.

M. Léopold Laplante opta pour que l'on remette à plus tard l'étude de cette question mais sur la proposition de M. Lucien Leduc le vote fut repris. Il fut enfin décidé que cet argent servirait à défrayer les dépenses occasionnées par le grand banquet qui sera donné à la fin de la saison. M. Yvon Rho informa les membres présents que plusieurs cadeaux seront donnés à ce banquet. Notons entre autres quelques-uns reçus ces jours derniers. Une coupe de M. Adams, Modiste, un set de nappes en toile, don de Greenshield Hogsdon et Racine, 5 coupes à l'équipe finissant en première position, don de M. Ernest Gendron, Prop. Bowling Alley.

En terminant, M. Léopold Laplante, vice-président de la ligue, se dit très satisfait de la formation de cette ligue pour laquelle il entrevoit un beau succès.

Position des équipes

Table with 4 columns: Team Name, J, G, Pts. Rows include Tip-Top, Orient, Goodrich, C. C. M.

LARABIE ET LALONDE JOUERONT A LACHINE

Albert Leduc, qui ces jours-ci, consacre la plus grande partie de son temps à l'organisation de l'équipe qui représentera Lachine dans la Ligue Provinciale, et qui sera dirigé par le populaire Albert, a déjà deux jalons posés dans sa route.

Albert a réussi à embaucher deux des gars qui ont porté l'uniforme de Granby l'hiver dernier, "Spike" Larabie et Lalonde, et il ne tardera pas avant qu'il ait son équipe au complet.

Leduc est confiant qu'avec l'alignement qu'il aura à présenter, les amateurs de hockey de Lachine et de l'ouest de la ville n'auront pas besoin de se déplacer pour voir du jeu de calibre senior à chaque joute de la cédule.

Ste-Philomène

Messieurs Joseph, Paul et Jean Picard de Montréal, en promenade chez leur mère, Mme Joseph Picard. M. et Mme Achille Laberge, M. Roger Laberge ainsi que M. et Mme Ernest Viau de Ste-Martine, ont visité leurs parents de Hull ces jours derniers.

M. l'abbé Amyot du Séminaire de Valleyfield était l'invité de M. l'abbé A. Paiement, dimanche.

M. et Mme Alphonse Allard et leur fils Gilles de Châteauguay, en visite chez M. Charles Reid.

M. et Mme Paul Lefebvre de Valleyfield, chez leurs beaux-frères, MM. Jos., Art. et Honorius Loiseau.

Mme C. Dumas, Mme O. Quillard de Montréal, en promenade chez Mme Edmond Vallée.

M. Guy Burgoyne de Maple Grove chez sa grand-mère, Mme Albert Schinck.

Parties du 26 septembre

Table with 4 columns: C.C.M. vs Goodrich, C.C.M., L. Guionnet, A. L'Arche, A. Desrosiers, J. Langevin, L. Reynolds.

GOODRICH—

Table with 4 columns: M. Leduc, H. Joubarne, Dummy, E. Dulude, L. Leduc.

Tip-Top vs Orient

Table with 4 columns: TIP-TOP—, M. Filiatrault, J. M. Poirier, S. Pérusse, P. Pagé, Y. Rho.

ORIENT—

Table with 4 columns: B. De Bellefeuille, A. plante, A. Bériault, J. P. Leduc, R. Beaupré.

Les funérailles de Monsieur Pierre Viau

Mardi, le 21 septembre, avaient lieu à St-Stanislas-de-Kostka, les funérailles de M. Pierre Viau, décédé le 19 septembre à l'âge de 85 ans et 9 mois au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Laframboise, curé de la paroisse.

Le service fut chanté par l'abbé Louis Rolland.

La messe grégorienne, chantée par la chorale de la paroisse, imprégnait l'assistance d'une pieuse émotion.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Pierre Viau née Louise Lefebvre, quatre garçons, Raoul, Rodolphe, Armandien, Phillias; deux filles, Mmes Jos. Robidoux (Rose-Anna), et Armand Lalonde (Yvonne); deux gendres, quatre brues et vingt-trois petits-enfants.

Offrandes de messes. — M. l'abbé Joseph Viau, M. et Mme P.-J. Brodeur, la famille Raoul Viau, la famille Armandien Viau, la famille Jos. Robidoux, la famille L.-N. Leduc, la famille Hercule Marchand, M. et Mme Armand Lalonde, Mlle Marielle Lalonde et M. Oscar Lalonde.

Bouquets spirituels—Les élèves de l'école No. 5 et leur institutrice, Mlle L. Leduc.

Offrandes de sympathies. — M. et Mme Ovila Viau, Mme Docteur J.-T.-A. Gauthier, la famille J.-G. D'Aoust, M. et Mme J. Antonio Viau, M. et Mme Rock Théorêt, la famille Rodolphe Viau, la famille Adélaïde Monette, M. et Mme Romuald Hamelin, Dr E. Brosseau, M. et Mme Léandre Verner, M. et Mme J.-H. Picard, M. et Mme Albert Viau, la famille Médard Bariteau, Mme Henri Verner, la famille Gustave Marchand, Mme Jules Marcotte, la famille Gaspard Bélair, M. et Mme Josaphat Amyot, Mme Horace Scicotte et Mlle Eugénie Scicotte, Roméo Dubuc, la famille J. St-Germain, M. et Mme J.-Albert Viau, la famille Wilfrid Haineault, M. et Mme Félix Legault, la famille Nap. Derpentigny, Mlle Yvette Verner, M. et Mme Almanzar Longtin, la famille Cap. Oscar Lefebvre, Mme J.-Bt. et Mlle Côté, M. Josaphat Monette et M. et Mme Roland Larivière, Mme Israël Brisson, Mlle Carmillia et M. Roméo Viau, Mme Charles et Mlle Paré, la famille J.-O. Scicotte, M. et Mme Victor Viau, la famille de Mme Albert Poirier, Mme Pierre Lalonde, Mme Alfred Lalonde, M. et Mme Gustave Viau, Mlle Jeanne Verner, M. Roger Amyot, la famille Arthur Rapin, M. Maurice Vachon, M. Jacques Corbeil.

Conduisait le deuil: M. Adolphe Leboeuf.

Les porteurs étaient ses quatre garçons: Raoul, Rodolphe, Armandien et Phillias; son gendre, M. Jos. Robidoux; son neveu, M. Ovila Viau.

Assistaient aux funérailles.—Mme Raoul Viau, M. et Mme Léonide Marleau, M. et Mme Paul Picard, Mlle Yvonne Viau, MM. Wilfrid, Aurèle et Valérien Viau, Mme Rodolphe Viau, Mlle Marie-Ange, Mariette et MM. Roland et Marcel Viau.

Mme Armandien Viau, Mlle Lucille et M. Gérard Viau, Mme Phillias Viau, René et Fernande Viau, Mme Jos. Robidoux, Edouard et Annette Robidoux, Mme Armand Lalonde et Mlle Marielle et M. Oscar Lalonde, Mme Ovila Viau, M. et Mme Dollard Haineault, M. et Mme Oscar Scicotte, M. Stanislas Poirier, M. et Mme J.-A. Viau, Mme Jos. Viau, M. et Mme Léandre Verner, Mme Cap. Oscar et Georges Lefebvre, M. et Mme Hermélie Legault, Dr E. Brosseau, Mme Omer Brière, M. Adélaïde Vaudrin, M. Gaspard Crépin, M. Onésiphore Mallette, M. Aurèle Fortier, M. et Mme Jos. Taillfert et Mlle Bastien Taillfert, Mlle Maria Poirier, M. Joseph Billette, Mlle Hermine Leboeuf, M. et Mme Adélaïde Leduc, M. et Mme Raphidime Dumouchel, Mlle Juliette Lefebvre, Mme Adolphe Leboeuf, Mlle Léona Chartrand, Mlle Marie-Ange Pilon, M. et Mme Paul Viau, M. et Mme René Lefebvre, M. et Mme J.-A. Montpetit, maire, M. et Mme Victor Viau, M. et Mme Albert Viau, M. et Mme Aurèle Leboeuf, Mme William Durnin, Mlle Irène et Marianne Ménard, M. et Mme Anatole Ménard, M. et Mme Josephat Primeau, M. et Mme Ubald Leboeuf, M. et Mme Aldéric Viau, M. et Mme Euclide Chartrand, M. et Mme Patrick Durnin, M. Antoine Leduc, M. L. Leduc, M. et Mme F.-X. Legault, Mme Julien Pilon, Mme Alphonse St-Aubin, Mme Hormisdas Vachon, MM. Omer Brière, Calixte Picard, Gilbert Huot, Aimé Chayer,

Honoré Robert, Jos. Léger, Réginald Taillefer, Wilfrid Vaudrin, Wilfrid Laframboise, Mme Adolphe Tremblay, Mme Hector Deschamps, les élèves de l'école No 1 et leur professeur, M. J.-G. Tremblay et un grand nombre d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Boireau, un soir de gaieté, trouve une mouche dans son verre et l'ex-pulse.

— Eh! va donc, goulue, s'écrie-t-il, je boirai bien mon vin tout seul!

— Voyez comme vous avez tort de boire, disait l'autre jour un passant à un homme ivre: le vin vous fait trébucher à chaque pas.

— Pas du tout, je n'ai pas tort de boire, répondit l'ivrogne, mais j'ai tort de marcher quand j'ai bu.

Notre concours se terminera...

(Suite de la 1er page)

Voici la liste des concurrents et le nombre de leurs votes déposés au bureau de La Gazette de Valleyfield:

Table with 2 columns: Name, Votes. Rows include Mlle Olivette Halle, Louis Beaupré, Mlle Thérèse Trepanier, Delphis Gagne, Zéphir Paire, Albondien Brossoit, Mlle J.-P. L'Heureux, Mlle Jeannette Pilon, Mlle Raoul Daoust, Leo Hebert, Mlle Jenny Leboeuf, Mlle Jacques Malouin, Mlle Laurette Deschamps, Mlle Jacqueline Cartier, Mlle Leandre Archambault, Raoul Leduc, William Bonhomme, Mlle Simone Sans-Chagrins, Mlle J.-B. Duquette, Albert Benoit.

Il y a une raison si vous êtes constipé!

Quand vous souffrez, le premier pas est de chercher la cause. Si vous êtes constipé, ne vous amusez pas avec des remèdes temporaires. Trouvez tout de suite la cause du mal!

Elle est probablement bien simple si vous mangez comme tout le monde: pain, viande, pommes de terre. Peut-être votre alimentation n'a pas assez de "volume". Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture. C'est le genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est là votre cas, la solution est une croustillante céréale grillée à déjeuner—All-Bran de Kellogg, qui contient le "volume" nécessaire plus le grand tonique intestinal, la vitamine B.

Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et vous verrez la vie en rose! Fabriqué au Canada par Kellogg.

Un RHUME de CERVEAU?

Le NEZ qui COULE?...

Pour obtenir un soulagement rapide—FAITES CEÇI: Mettez un peu de Vicks VapoRub dans chaque narine, et reniflez bien.

Ensuite, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante; aspirez, pendant plusieurs minutes, les vapeurs médicamenteuses qui se dégagent. Ceci détachera les mucosités et dégagera encore les voies nasales.

Au coucher, frottez la gorge, la poitrine et le dos avec du VapoRub, de façon que son action double prolongée puisse soulager le rhume pendant votre sommeil.

Essayez-le— Vous comprendrez alors pourquoi le VapoRub est employé plus que tous les autres remèdes de ce genre mis ensemble.



Valleyfield aura une puissante équipe

La direction du club Valleyfield senior annonce la formation d'une équipe puissante composée des meilleurs joueurs amateurs — Assemblée des directeurs au Club Touriste, lundi soir dernier

UN BUDGET TRES ELEVE

Les directeurs du club de hockey Valleyfield Senior se sont réunis, lundi soir, au Club Touriste, pour discuter les derniers détails d'une puissante organisation qui régira les Braves de Valleyfield au cours de la prochaine saison.

A cette assemblée, on remarquait MM. Gontran Saintonge, vice-président, Léo-Georges Perron, secrétaire-financier, Emile Perron, gérant des Braves, Phil Charette, Lionel Leduc, M. Meury, Romuald Théoret, H. Kelley, docteurs O.-E. Caza, Emile St-Onge, Emile Délorne et B. Bibaud, Léon Laberge, J.-G. Sabourin, Gabriel Langevin et autres.

Le secrétaire-financier du club,

M. Léo-Georges Perron annonça la formation définitive de l'équipe des Braves de Valleyfield qui seraient plus puissante que jamais pour rivaliser avec toutes les autres du circuit provincial.

En effet, on pourra lire dans une autre colonne la liste des joueurs engagés pour la prochaine saison. Ils formeront une puissante machine qui devrait fonctionner à merveille contre tout autre club et remporter le championnat de la ligue.

Tous les directeurs ont approuvé les démarches du gérant et les suggestions du secrétaire-financier. Aussi se mettra-t-on résolument au travail pour la réussite de la campagne de souscriptions nécessaires et indispensables.

Les billets de saison

Entrée de 40c et 60c

La vente des billets de saison est déjà commencée! On nous annonce en effet du bureau de l'Aréna que la demande s'accroît de jour en jour et que les prix de \$12.00 conviennent à tous les amateurs de hockey.

Le bureau de l'Aréna pour la vente des billets de saison est ouvert tous les soirs de 7.30 à 9 heures et le gérant Camille Doucet sera à votre disposition pour vous bien servir.

Ceux qui désirent avoir les mêmes sièges que l'an dernier doivent se hâter pour que leur privilège ne soit pas retranché par la demande trop grande.

Les prix d'admission à l'Aréna de Valleyfield sont portés de .35c à 40c et de .50c à .60c pour l'excellente raison que nous verrons désormais à l'Aréna de Valleyfield du véritable hockey senior sur de la glace artificielle, tout comme à Montréal ou Boston.

D'ailleurs il ne faut oublier que dans les autres centres du circuit provincial, les prix d'admission sont de beaucoup plus élevés et nous connaissons certaines organisations sportives qui vendent leurs billets de saison \$22.00 et plus.

Il faut les aider

Le club de hockey Valleyfield senior lance, cette semaine, une campagne de souscription bénévoles pour aider à l'administration de notre club de hockey qui entreprend une tâche très considérable. Il faut savoir en effet que nous, de Valleyfield, tentons de rivaliser avec les autres villes qui ont une population double et triple de la nôtre avec des revenus d'autant plus élevés.

La direction a remis, à son assemblée de lundi soir, une série de listes à quelques directeurs qui solliciteront l'appui du public pour trouver les fonds nécessaires au maintien du club.

Il faudra de toute évidence réaliser la somme de \$1,500 sinon le club s'acheminera vers un déficit certain qui paralysera ses activités. Les bons joueurs commandent de bons salaires et pour payer de bons salaires, il faut des revenus élevés.

Il n'est pas toujours agréable pour les solliciteurs de se présenter chez tel marchand ou tel industrie, cependant les directeurs s'imposent cette tâche, non pour eux-mêmes, mais pour la cité de Valleyfield qu'ils veulent bien représentée dans le circuit provincial.

Il faut donc les aider, sinon les bien recevoir, car cette souscription est essentielle au maintien d'une puissante équipe. Si nous voulons du bon hockey, il faut coopérer dans un esprit civique sans équivoque puisque tout le monde en bénéficiera.

L'étranger dépensera de l'argent dans notre ville et activera le petit commerce local; d'ailleurs il est reconnu que le sport est un élément sain qui mérite sa part d'encouragement dans tous les milieux.

Les directeurs s'imposent un travail ardu pour organiser un club solide et ceci sans aucune rémunération. Il faut multiplier les démarches et les pourparlers; il faut se rendre souvent à des assemblées tenues à l'extérieur et toujours surveiller ses positions pour ne pas être déjoué dans les plans d'organisation.

Voilà pourquoi tout citoyen doit faire sa part selon ses moyens.

L'opinion de Walter Brown

Walter Brown, le gérant des Olympiques, estime que la force de la ligue Provinciale cet hiver sera supérieure à ce que l'Est du pays a jamais connu

CORNWALL, FINALISTE L'AN DERNIER

Walter Brown, Jr., le gérant de l'équipe que Boston a inscrit dans la ligue Provinciale pour la seconde année, était de passage à Montréal mercredi à l'occasion de l'assemblée générale de la ligue Provinciale à l'hôtel Windsor.

Brown qui avec ses Olympiques a connu l'an dernier un succès complet, est plus enthousiaste que jamais eu sujet des chances de la ligue Provinciale de remporter la coupe Allan le printemps prochain. L'élan qu'a donné à la ligue l'inclusion de Springfield, Boston, Cornwall et Ottawa, devrait selon lui, se traduire par un succès financier et artistique complet.

Bien qu'il n'ait pas voulu se compromettre sur les chances de Boston cet hiver, Brown a admis

qu'il aurait une équipe considérablement plus forte que celle qui, l'hiver dernier, a fait la lutte dans la ligue.

Le gérant des Olympiques sait d'ailleurs que s'il veut arriver quelque part en 1938-39 il lui faudra avoir une équipe supérieure, comme le niveau de la Provinciale promet d'être au-dessus de ce que le hockey senior a jamais connu dans la province de Québec et l'est des Etats Unis.

Pour Boston, l'entrée de Springfield dans la Provinciale permet de raviver la rivalité qui existait entre les deux villes à l'époque où les Tigers de Boston et les Indiens de Springfield bataillaient pour le championnat du hockey professionnel mineur.

La Salle ne jouerait pas dans la ligue de hockey Provinciale cette année

La ligue de hockey Provinciale s'est réunie mercredi soir dernier à l'hôtel Windsor de Montréal sous la présidence de son distingué président, M. Horace Boivin de Granby. Au cours de cette assemblée annuelle on a discuté de la destinée de la ligue et plusieurs questions importantes ont été réglées.

Il a été appris au cours de cette réunion que l'inscription du club LaSalle d'Ottawa n'est pas une affaire aussi certaine qu'il a été pos-

sible de le croire au début de la semaine. Il appert qu'on parle actuellement de former une ligue dans la vallée d'Ottawa et que le club Hull-LaSalle sera membre de ce circuit si ce dernier est établi.

Néanmoins le circuit provincial promet de connaître cette année un succès sans précédent car il a été possible de constater lors de la réunion de mercredi que le plus grand accord et le meilleur entrain régnent chez tous les membres du circuit.

THEATRE BELLERIVE

Dimanche - lundi - mardi - mercredi
les 3 - 4 - 5 octobre
Matinee dimanche & lundi

1938's GREAT SCREEN DRAMA

The Life... the Sins of a Royal Bad-Girl

She asked for kisses... sought affection as any young head-strong beauty would do. Queen, yes, but first a girl in level 21, crowded hours of excitement await you!

NORMA SHEARER
TYRONE POWER
IN
Marie Antoinette
with JOHN BARRYMORE • ROBERT MORLEY
ANITA LOUISE • JOSEPH SCHILDKRAUT
Glady's George • Henry Stephenson

Screen Play by
Claudine West, Donald Ogden Stewart and
Ernest Vajda • A Metro-Goldwyn-Mayer Picture
Directed by W. S. Van Dyke II
Produced by HUNT STROMBERG

DELPHA SAUVE, M.P.P. RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOLS

Tél. Bureau 378, Domicile 706 287, rue Victoria

VALLEYFIELD, P.Q.